

SYNODE DES ÉVÊQUES

ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LE MOYEN-ORIENT

L'Église catholique au Moyen-Orient:

communion et témoignage

*« La multitude de ceux qui étaient devenus croyants
avait un seul cœur et une seule âme » (Ac 4, 32)*

INSTRUMENTUM LABORIS

CITÉ DU VATICAN
2010

Ce texte de l'*Instrumentum laboris*
a été inséré
sur le site Internet du Vatican:
[http:// www.vatican.va](http://www.vatican.va)

© Copyright 2010 - Secrétairerie Générale du Synode des Évêques et *Libreria Editrice Vaticana*.

Ce texte peut être reproduit par les Organismes épiscopaux, ou avec leur autorisation, à condition que son contenu ne soit pas modifié et que deux exemplaires de la publication soient envoyés à la *Secrétairerie Générale du Synode des Évêques*, 00120 Cité du Vatican.

Avant-Propos

« Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous ! Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). *La promesse du Seigneur Jésus, faite avant de monter au ciel, se réalise dans l'histoire de l'Église. De Jérusalem, où s'est accompli le mystère pascal de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, l'Évangile s'est diffusé non seulement en Judée et en Samarie, mais aussi dans le monde entier, atteignant également les peuples païens. Le moteur de cette avancée de l'Église est l'Esprit Saint, don du Seigneur ressuscité. En effet, après avoir vaincu la mort, Jésus est apparu à ses disciples, leur adressant le salut habituel des Juifs : « Paix à vous ! » (Jn 20, 20) qui rappelait la plénitude des dons de Dieu. Toujours selon l'Évangile de saint Jean, Jésus est entré, toutes portes fermées, et leur a offert le don de l'Esprit : « (...) il souffla et leur dit : 'Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus' » (Jn 20, 22-23).*

L'événement a comblé de joie les disciples « à la vue du Seigneur » (Jn 20, 20). Cette rencontre, scellée par l'effusion de l'Esprit, a changé radicalement leur vie. Ceux qui, « par peur des Juifs » (Jn 20, 19) s'étaient enfermés dans le Cénacle, sortirent en public et « se mirent à annoncer la parole de Dieu avec assurance » (Ac 4,31). Guidés par Simon Pierre, les apôtres commencèrent à annoncer explicitement la Bonne Nouvelle de la vie, de la mort et de la résurrection de leur Maître et Seigneur:« Dieu l'a ressuscité ce Jésus, nous en sommes tous témoins » (Ac 2, 32). Le Seigneur ressuscité et vivant au milieu de la communauté des fidèles est au centre du kerygma chrétien.

Aussi la communion ecclésiale trouve-t-elle sa source dans le mystère pascal. Les disciples sont unanimes à le proclamer « par le nom de Jésus Christ le Nazôréen, celui que vous, vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts » (Ac 4, 10). Le résultat de la première annonce de Pierre fut la conversion d'environ trois mille personnes (cf. Ac 2, 41). Par le baptême, elles sont devenues membres de l'Église, communauté des disciples de Jésus-Christ. Le changement survenu en elles était le fruit de l'Esprit Saint qui leur ouvrait les horizons de la foi chrétienne et transformait leur attitude à l'égard du prochain, ainsi qu'en témoigne saint Luc : « La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et

qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun » (Ac 4, 32).

La communion va de pair avec le témoignage. En effet, pour choisir le successeur de Judas, l'apôtre Pierre communique à quelques cent-vingt frères les critères de son choix : « Il faut donc que, de ces hommes qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu au milieu de nous, en commençant au baptême de Jean jusqu'au jour où il nous fut enlevé, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection » (Ac 1, 21). Le chrétien doit être un témoin (martyr) du Seigneur ressuscité et vivant aujourd'hui dans la communauté ecclésiale.

Il est significatif que l'effusion de l'Esprit et le don de la paix ne garantissent pas l'absence de difficultés, de contrastes ou de persécutions. Au début de leur ministère public, les apôtres furent arrêtés et emprisonnés (cf. Ac 4, 1-22). Mais ils étaient « tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le Nom » (Ac 5, 41). Les premiers chrétiens agissaient dans des situations pour le moins adverses. Ils rencontraient l'opposition et l'inimitié des pouvoirs religieux de leur peuple. Toutefois, ils étaient conscients de ce qu'il faille « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Ac 5,29). En outre, leur patrie était occupée, enclavée dans le puissant empire romain. C'est dans de telles conditions, nullement faciles, qu'ils proclamaient intégralement la Parole de Dieu qui, selon l'enseignement de Jésus, comprenait aussi l'amour pour tous les hommes: « Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs » (Mt 5, 44). C'est pourquoi les apôtres ont suivi le sort du Maître, en témoignant, avec le martyre, leur fidélité au Seigneur de la vie. On pourrait penser que le don du Seigneur ressuscité ne concerne pas tant la paix qui devrait exister entre les hommes, que la paix des enfants de Dieu: « Je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne » (Jn 14, 27). Les disciples doivent vivre et annoncer cette paix aussi au cœur des persécutions. Dans son discours sur la montagne, le Seigneur Jésus a enseigné qu'avec les artisans de paix, les affligés aussi étaient bienheureux, ainsi que les persécutés, les affamés et les assoiffés de la justice, et ceux qui seront insultés et calomniés à cause de lui (cf. Mt 5, 3-12). En même temps, il a invité les disciples à être « dans la joie et l'allégresse, car [leur] récompense sera grande dans les cieux » (Mt 5, 12).

L'actuelle situation du Moyen-Orient est, pour une grande partie, semblable à celle qu'a vécue la première communauté chrétienne en Terre Sainte, où des hommes inspirés ont écrit les livres du Nouveau Testament. Lorsqu'ils sont lus dans le feu de l'Esprit Saint, ces livres sont une invitation au témoignage chrétien, personnel et communautaire, surtout de la part des fidèles qui vivent dans la terre de Jésus où, dans des conditions souvent adverses – depuis quasiment deux mille ans – ils annoncent le mystère de Jésus de Nazareth par les paroles et par l'exemple de leur vie : « il est ressuscité, il n'est pas ici » (Mc 16, 6) ; Il est « le Vivant » (Ap 1, 18), « l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le Principe et la Fin » (Ap 22, 13).

Ces souvenirs bibliques apparaissent comme très actuels dans la préparation de l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient qui se tiendra du 10 au 24 octobre 2010 sur le thème : « L'Église catholique au Moyen-Orient: communion et témoignage. 'La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme' » (Ac 4,32). C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le présent Instrumentum laboris - ce document de travail des Assises synodales – à partir des nombreuses réponses au Questionnaire des Lineamenta qui sont parvenues des Synodes des Évêques des Églises Orientales Catholiques sui iuris, des Conférences Épiscopales, des Dicastères de la Curie Romaine, de l'Union des Supérieurs Généraux, ainsi que de nombreuses personnes et de nombreux groupes ecclésiaux. Nous remercions vivement les Membres du Conseil Présynodal pour le Moyen-Orient qui, avec un dévouement généreux, ont participé à la rédaction de l'Instrumentum laboris, publié en 4 langues : anglais, arabe, français et italien. Qu'au cours de sa Visite Apostolique à Chypre, le Saint-Père Benoît XVI entende remettre l'Instrumentum laboris aux représentants de l'épiscopat du Moyen-Orient dans toutes ses différentes traditions, constitue un grand privilège. Il s'agit là d'un autre geste significatif du souci particulier de l'Évêque de Rome pour les chères Églises du Moyen-Orient. Du fait qu'ils sont aussi membres du Conseil Présynodal pour le Moyen-Orient, ce geste veut également constituer un signe de gratitude pour la collaboration offerte, dans une anticipation heureuse des travaux synodaux qui commenceront à Rome le dimanche 10 octobre 2010, par une Concélébration Eucharistique solennelle, présidée par le Souverain Pontife.

Nous confions la bonne réussite des travaux synodaux à la prière des nombreux fidèles au Moyen-Orient et de toute l'Église Catholique. En particulier, nous invoquons l'intercession du grand nombre de témoins-martyrs de Terre Sainte. Nous comptons aussi sur

l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie et de saint Joseph, son époux, ce couple moyen-oriental qui, sur son propre sol, a élevé le Fils de Dieu. Nous leur demandons de nous assurer toujours leur proximité spirituelle, en protégeant les saintes Églises de Dieu au Moyen-Orient, ces Églises qui pèlerinent entre les joies du ciel et les tribulations du monde (cf. Ac 14, 22).

Cité du Vatican, le 6 juin 2010

✠ Nikola ETEROVIĆ

*Archevêque titulaire de Cibale
Secrétaire Général*

INTRODUCTION

1. L'annonce de la convocation de l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient a été accueillie avec faveur dans toute l'Église, et en particulier dans les Pays du Moyen-Orient qui s'étendent de l'Égypte jusqu'à l'Iran. Cet écho favorable a été suscité par le thème, très actuel, des Assises synodales qui se tiendront du 10 au 24 octobre 2010 : « *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme* » (Ac 4,32). Le fait que le Saint-Père Benoît XVI ait voulu annoncer l'événement personnellement le 19 septembre 2009, au cours de la réunion avec les Patriarches et les Archevêques Majeurs d'Orient, a une importance qui a également été relevée.

Ainsi, le Saint-Père a accueilli la demande de nombreux confrères dans l'épiscopat qui, face à l'actuelle et délicate situation ecclésiale et sociale, ont proposé de convoquer une Assemblée synodale. L'Évêque de Rome, qui a « *le souci de toutes les Églises* » (2 Co 11, 28) a une sollicitude particulière pour les fidèles de Terre Sainte, que Jésus a sanctifiée de sa vie et de ses œuvres, qui ont culminé dans le mystère pascal. Il a lui-même tenu à renforcer son amour pour la Terre Sainte, lors de ses Voyages Apostoliques en Turquie, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006, puis du 8 au 15 mai 2009 en Jordanie, en Israël et en Palestine. Il est aussi très significatif que le Souverain Pontife entende remettre personnellement l'*Instrumentum laboris* aux représentants de l'épiscopat du Moyen-Orient au cours de sa Visite Apostolique à Chypre le 6 juin 2010.

2. Lors de ces Voyages, le Saint-Père Benoît XVI a adressé d'importants discours aux Églises *sui iuris* du Moyen-Orient, en lisant les signes des temps à la lumière de la Parole de Dieu et en l'appliquant aux situations actuelles de chaque pays. Pour bien comprendre l'aujourd'hui de l'Église catholique au Moyen-Orient, il faut avoir aussi présents – outre son Magistère éclairé et selon les réponses aux *Lineamenta* parvenues des différentes Églises – les documents du Concile Œcuménique Vatican II, ceux du Magistère successif des Souverains Pontifes et du Saint-Siège sur chacun des thèmes, ainsi que le *Code des Canons des Églises Orientales* et le *Code de Droit Canonique*. Tout aussi importantes sont les déclarations du Conseil des Patriarches Catholiques d'Orient, spécialement leurs 10 Lettres Pastorales. Bien évidemment, la première place reste celle des Saintes-Écritures, qui continuent d'être une lumière pour éclairer les pas des fidèles et le chemin de l'Église (cf. *Ps* 119, 105).

A. BUT DU SYNODE

3. Les nombreuses réponses au Questionnaire des *Lineamenta* ont mis en évidence que les fidèles ont clairement perçu le double objectif de l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour le Moyen-Orient : a) confirmer et renforcer les chrétiens dans leur identité, grâce à la Parole de Dieu et aux Sacrements ; b) raviver la communion ecclésiale entre les Églises *sui iuris*, afin qu'elles puissent offrir un témoignage de vie chrétienne authentique, joyeuse et attirante. Il est évident que dans cette réflexion les chrétiens ont tenu compte de l'importance toujours croissante de la sensibilité œcuménique des Églises catholiques particulières et des fidèles, individuellement. Avec la grâce de l'Esprit Saint, ceux-ci s'efforcent de mettre en pratique la prière du Seigneur Jésus : « *Afin que tous soient un (...) afin que le monde croie* » (Jn 17, 21). La dimension œcuménique fait partie du témoignage chrétien dans tous les pays, et surtout dans ceux du Moyen-Orient.

4. Dans une région où des fidèles de trois religions monothéistes vivent ensemble depuis des siècles, il est essentiel pour les chrétiens de bien connaître les juifs et les musulmans, afin de pouvoir collaborer avec eux dans la sphère religieuse, sociale et culturelle, pour le bien de la société tout entière. La religion – surtout de ceux qui professent un Dieu unique – doit devenir toujours plus un motif de paix, de concorde et d'engagement commun dans la promotion des valeurs spirituelles et matérielles de l'homme et de la communauté. Il s'agit là d'un témoignage qui attirera la sympathie et le désir de devenir des fidèles, membres d'une communauté qui, même si elle pleure et connaît actuellement la tristesse, vit de l'espérance que cette affliction se changera en joie (cf. Jn 16, 20). C'est le Seigneur ressuscité qui a promis aux siens : « *Demandez et vous recevrez, pour que votre joie soit complète* » (Jn 16, 24).

5. Pour vivre correctement cette vocation, il est nécessaire de renforcer la communion à tous les niveaux de l'Église catholique au Moyen-Orient, en commençant par chacune des Églises *sui iuris*. Certes, les liens de communion devraient se renforcer aussi avec les autres Églises et communautés ecclésiales, les vénérables Églises orthodoxes et les communautés nées de la Réforme. En outre, la communion interpelle tous les hommes de bonne volonté, y compris les responsables au niveau social, économique, culturel et politique.

6. Les membres des Églises *sui iuris* sont les fidèles entendus tant individuellement comme personnes que comme membres des communautés respectives. Avec les fidèles de rite latin présents au Moyen-Orient, ils sont les référents de l'Assemblée synodale. Réunis autour de l'Évêque de Rome, Pasteur universel de l'Église, leurs Pasteurs

tiendront compte de leurs joies et de leurs souffrances, de leurs espérances et de leurs angoisses pour éclairer leur vie tout entière de la lumière de l'Évangile. Cette attente apparaît de façon évidente à partir des réponses parvenues à la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques. Aussi les Pères Synodaux sont-ils invités non seulement à présenter la situation de chaque Pays, à en analyser les aspects positifs et ceux négatifs, mais aussi et surtout, à fournir aux chrétiens les raisons de leur présence dans une société à majorité musulmane, qu'elle soit arabe, turque, iranienne ou à majorité juive, dans l'État d'Israël. Les fidèles attendent de leurs Pasteurs de pouvoir connaître des raisons claires pour (re)découvrir la mission qui est la leur dans chaque Pays. Et celle-ci ne peut consister qu'à être des témoins authentiques du Christ ressuscité, dans la force de l'Esprit Saint présent dans son Église, dans les Pays où ils sont nés et où ils vivent, et qui sont caractérisés non seulement par le développement social et politique, mais hélas aussi par des conflits et par l'instabilité.

B. RÉFLEXION GUIDÉE PAR L'ÉCRITURE SAINTE

7. L'Écriture Sainte écrite par des hommes inspirés par l'Esprit-Saint sur nos terres et dans nos langues (hébreu, araméen et grec) avec des expressions culturelles et littéraires que nous ressentons comme nôtres guidera notre réflexion. La Parole de Dieu est lue en Église. Ces Écritures nous sont parvenues à travers les communautés ecclésiales, transmises et méditées dans nos saintes Liturgies. Elles sont une référence incontournable pour découvrir le sens de notre présence, de notre communion et de notre témoignage dans le contexte actuel de nos pays.

8. On constate une grande soif de la Parole de Dieu et, pourtant, sa lecture n'est pas aussi répandue qu'elle devrait l'être. Il manque une initiation à une compréhension plus exacte de sa signification. Aussi, il faut que soient encouragées toutes les initiatives qui tendent à diffuser la lecture et la diffusion de l'Évangile (publications, internet...). C'est surtout aux personnes qui, en vertu d'un choix vocationnel, sont appelées à réciter quotidiennement l'Office divin, qu'il est demandé de prendre conscience du fait de garder le contact avec la Parole de Dieu à travers aussi un engagement de témoignage et d'intercession vicairie (*pro populo*). Dans le sillage de la tradition des anciens Pères du désert et du monachisme oriental, on constate qu'il convient de mémoriser (*ruminatio*) les versets de l'Évangile ou d'autres livres bibliques et d'en faire le sujet d'une méditation.

9. Il apparaît important de relever que le sens des Écritures consiste à mettre en évidence la trame d'un unique dessein divin qui se dénoue dans le temps et que nous appelons « histoire du salut ». Dans le concret, cela signifie affirmer la continuité, le lien étroit entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Il ne faut pas oublier que l'aspect plus original et unifiant de l'exégèse chrétienne réside dans son caractère christologique. Dans les Écritures, les Pères cherchent et lisent le Christ comme la clef qui ouvre l'Ancien Testament. Il en est l'Exégète (se souvenir de l'épisode d'Emmaüs !), mais il est aussi l'exégète puisque, conformément à la pensée chrétienne des premiers siècles, c'est de lui que traite toute l'Écriture. Selon l'antique tradition des Pères, cette lecture christologique devient aussi le principe identitaire des chrétiens dans l'étude des textes vétérotestamentaires. Il est du devoir des Pasteurs de mettre l'accent sur ce que – suivant l'expression de saint Augustin – « le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien, tandis que l'Ancien est dévoilé dans le Nouveau».¹

10. C'est justement parce qu'il est le livre de la communauté chrétienne que le texte biblique peut être compris correctement uniquement au sein de celle-ci. De ce fait, la Tradition constitue une clef herméneutique du texte révélé. Cette Tradition a été le principe d'intelligence de l'Écriture, ou le climat ecclésial dans lequel la Parole de Dieu doit être lue. Ce climat dans lequel se forme un certain langage nous fournit les premiers éléments pour aborder l'Écriture en évitant des interprétations arbitraires. Dans nos pays d'Orient surtout, il faut cultiver la conscience que la lecture de la Parole de Dieu ne peut pas ignorer la tradition de nos Églises.

11. La Parole de Dieu oriente, donne sens et signification à la vie, la transforme radicalement, y trace des chemins d'espérance, et assure l'équilibre vital de notre triple relation à Dieu, à nous-mêmes et aux autres. L'exégèse de la Parole de Dieu est la source de la théologie, de la morale et de la spiritualité. Il faut toutefois se garder de considérer la Bible comme un livre de recettes fournissant la solution de tous les problèmes. Son objectif est de soutenir le chrétien dans ses choix de vie, dans son chemin ici-bas et d'éclairer son avenir – qui est dans les Cieux – tout en respectant sa liberté.

12. Par ailleurs, la Parole de Dieu aide à affronter les défis du monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous retenons qu'elle est a pour but d'éclairer surtout les choix communautaires, et qu'elle doit aussi être source d'inspiration pour les chrétiens engagés dans le dialogue

¹ S. AUGUSTIN, « Novum in Vetere latet et in Novo Vetus patet » : *Quaestiones in Heptateucum*, 2,73: PL 34,623.

œcuménique, interreligieux et dans l'activité politique. Aussi devrait-elle être la référence des chrétiens dans l'éducation des enfants, en particulier pour une expérience du pardon et de la charité. Enfin, il apparaît opportun d'observer que les mots de l'Évangile ne s'adressent pas seulement aux chrétiens, mais qu'ils contiennent des vérités que peuvent connaître tous les hommes de bonne volonté qui sont à la recherche de Dieu.

I. L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU MOYEN-ORIENT

A. SITUATION DES CHRÉTIENS AU MOYEN-ORIENT

1. Bref regard historique: unité dans la multiplicité

13. L'histoire du christianisme au Moyen-Orient est importante, non seulement pour les chrétiens qui y vivent, mais aussi pour les chrétiens du monde entier. Des réponses parvenues, il ressort que cette histoire est malheureusement peu connue. Il faut cependant souligner quelques aspects les plus significatifs de cette histoire.

14. Toutes les Églises particulières, qu'il s'agisse du Moyen-Orient ou du reste du monde, prennent leur source dans l'Église de Jérusalem, unie par l'Esprit Saint le jour de la Pentecôte. C'est un événement important de la Providence divine qui a voulu révéler son projet de salut dans cette partie de l'Asie.

« Dieu a guidé les Patriarches (cf. *Gn* 12) et a appelé Moïse pour qu'il conduise Son peuple vers la liberté (cf. *Ex* 3,10). Au peuple qu'il s'était choisi, Dieu a parlé à travers de nombreux Prophètes, Juges et Rois, comme à travers des femmes de foi intrépides. Quand la 'plénitude des temps fut accomplie' (*Ga* 4,4), Dieu a envoyé Son Fils Premier-né, Jésus-Christ le Sauveur, qui s'incarna en cette terre d'Asie ».²

15. Au Ve siècle, l'Église se divisa, suite aux conciles d'Éphèse (431) et de Chalcédoine (451), principalement sur des questions christologiques. Cette première division donna naissance aux Églises que l'on appelle aujourd'hui l'«Église Apostolique Assyrienne d'Orient» (*Kanîsat al-Mashriq* ou *al-Kanîsah al-Ashshûriyyah*), et les «Églises Orthodoxes Orientales» c'est-à-dire les Églises copte, syriaque et arménienne, qui étaient appelées autrefois «monophysites».

16. Ces divisions ont souvent eu lieu également pour des motifs politico-culturels, comme l'affirment et le montrent clairement les théologiens orientaux (syriaques et arabes) du Moyen-âge. Les problèmes christologiques ont été résolus de nos jours par les Déclarations christologiques communes entre les Papes et les Patriarches/Catholicos des Églises Orientales Orthodoxes (copte, syriaque, arménienne) et de l'Église Assyrienne d'Orient.

² JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique Post-synodale *Ecclesia in Asia* (06.11.99), 1 : *AAS* 92 (2000) 449.

17. Plus tard, à partir du XI^e siècle, il y eut ce qu'on a appelé le Grand Schisme, qui sépara Rome et Constantinople, l'Orient orthodoxe de l'Occident catholique. Ici encore, il est trop évident que des motifs politico-culturels ont joué le rôle principal, sans parler de la division existant de fait, et géographiquement, entre l'Orient et l'Occident : leurs peuples se connaissaient de moins en moins !

18. Toutes ces divisions existent encore aujourd'hui au Moyen-Orient, fruits amers du passé, mais l'Esprit travaille les Églises pour les rapprocher et faire tomber les obstacles à l'unité visible voulue par le Christ, pour qu'elles soient Une dans leur multiplicité, à l'image de la Trinité, s'enrichissant mutuellement de leurs Traditions respectives : « *Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jn 17, 21). Ces traditions sont en même temps une richesse pour l'Église universelle.

2. Apostolicité et vocation missionnaire

19. Des réponses reçues, la vocation propre des Églises du Moyen-Orient apparaît avec évidence. Nos Églises ont une origine apostolique et nos pays ont été le berceau du christianisme. Ce sont des terres bénies par la présence du Christ lui-même et celle des premières générations chrétiennes. Il est certain que l'affaiblissement, voire la disparition, du christianisme là où il est né est une perte pour l'Église universelle. Nous portons là une lourde responsabilité : non seulement, maintenir la foi chrétienne en ces terres saintes, mais plus encore maintenir l'esprit de l'Évangile dans ces populations chrétiennes et dans leurs rapports avec les non chrétiens, et maintenir vive la mémoire des origines.

20. Parce qu'apostoliques, nos Églises ont une mission particulière pour porter l'Évangile dans le monde entier, comme ce fut le cas au cours de l'histoire. Aujourd'hui, en revanche, force est de constater que cet élan évangélique est souvent ralenti et que la flamme de l'Esprit semble affaiblie. Tant culturellement que spirituellement nous sommes proches de centaines de millions de personnes, en raison de notre histoire et notre culture, il nous revient donc de partager avec eux le message d'amour de l'Évangile que nous avons reçu et leur offrir une lueur de l'espérance qui est en nous de par l'Esprit qui a été diffusé en nos cœurs (cf. Rm 5, 5).

21. Sous la guide des Évêques, les curés et les prêtres doivent, dans leur activité pastorale, être conscients de ce que leur engagement ne consiste pas seulement à soigner leurs communautés dans le présent. Ils ont aussi un engagement à respecter pour l'avenir de leurs communautés,

ce qui demande qu'ils mettent en œuvre une pastorale des vocations s'exprimant dans les rencontres avec les jeunes, dans la pratique de la direction spirituelle, la formation de groupes de prière pour les vocations. Au sein des mouvements ecclésiaux également, la proposition vocationnelle doit être plus explicite. Si l'Église ne s'engage pas pour les vocations, elle est destinée à disparaître. Il apparaît comme fondamental que les prêtres aient un contact direct avec les familles chrétiennes auxquelles présenter la vocation comme un don de Dieu.

22. Pour animer la pastorale des vocations, les camps-missions organisés dans les villages, les groupes de prière et les mouvements apostoliques, mais surtout la préparation faite au sein de tant de familles qui encouragent leurs enfants à répondre à l'appel de Dieu, sont des soutiens inestimables. Les jeunes cherchent une forte spiritualité, comme cela se remarque dans les retraites spirituelles. En dépit de cela, une crise des vocations se dessine. Les causes ont des raisons diverses : émigration des familles, taux de naissance en baisse, immersion des jeunes dans une ambiance de plus en plus contraire aux valeurs évangéliques. Le manque d'unité parmi les membres du clergé constitue un obstacle réel et un contre-témoignage qui n'invite nullement à choisir la vie sacerdotale. La formation humaine et spirituelle des prêtres, religieux et religieuses laisse parfois à désirer. Dans les séminaires, la présence d'excellents pères spirituels vivant avec les séminaristes est fondamentale.

La meilleure façon de susciter les vocations est, sans aucun doute, le témoignage personnel et la joie de vivre des consacrés, mais aussi le témoignage communautaire d'une heureuse coordination entre les congrégations, les ordres religieux et les évêques ; enfin, une compréhension et une présentation de la vocation comme une plénitude de vie et un service des sociétés. L'écart entre la parole prêchée et le témoignage donné n'est pas à même de susciter des vocations à la vie religieuse et contemplative. Le retour aux sources, à la personne du Christ est le meilleur garant d'un nouvel élan vers la vocation religieuse et contemplative.

23. De multiples congrégations religieuses, d'hommes et de femmes, locales ou internationales, prient et travaillent ensemble dans nos Églises. Leur service dans le champ du Seigneur est inestimable. Toutefois, elles ont besoin d'un plus grand soutien afin de pouvoir soutenir, à leur tour, les fidèles dans leur vocation et leur présence engagée dans tous les domaines de la vie publique.

Quant à la vie contemplative, pilier de toute vraie consécration, et présente dans certains de nos diocèses par des Ordres de caractère universel, elle fait défaut chez la plupart des congrégations tant

masculines que féminines des Églises catholiques orientales *sui iuris* présentes au Moyen-Orient.

3. Rôle des chrétiens dans la société, malgré leur petit nombre

24. Malgré leurs différences nos sociétés arabes, turque et iranienne ont des caractéristiques communes : la tradition et le mode de vie traditionnelle prévalent, notamment en ce qui concerne la famille et l'éducation ; le confessionnalisme marque les rapports entre chrétiens comme ceux avec les non chrétiens et affecte profondément les mentalités et les comportements. La religion, comme élément d'identification, non seulement différencie mais peut aussi diviser et être asservie pour engendrer des fermetures et de l'hostilité. Il est bon de rappeler que les chrétiens sont des « citoyens indigènes » et que donc ils appartiennent de plein droit au tissu social et à l'identité même de leurs pays respectifs. Leur disparition constituerait une perte pour ce pluralisme qui a caractérisé depuis toujours les pays du Moyen-Orient. Sans la voix chrétienne, les sociétés moyen-orientales seraient appauvries.

25. Les situations dans les divers pays du Moyen-Orient sont très différentes les unes des autres et, selon les réponses, les possibilités qu'a l'Église de donner un apport à leur développement socio-culturel sont proportionnelles à divers facteurs, comme le type de présence chrétienne, la proportion respective des catholiques et, naturellement, la tendance du régime politique, de l'ordre juridique, de la société et de la culture en général. Toutefois, les catholiques doivent, en principe, pouvoir apporter ce qu'ils ont de meilleur dans l'approfondissement – avec les autres citoyens chrétiens, mais aussi les musulmans penseurs et réformateurs – du concept de « laïcité positive »³ de l'État. De telle sorte, ils aideraient à alléger le caractère théocratique du gouvernement et permettraient une plus grande égalité entre les citoyens de religions différentes, en facilitant ainsi la promotion d'une démocratie saine, positivement laïque, qui reconnaisse pleinement le rôle de la religion, dans la vie publique également, dans le respect total de la distinction entre les ordres religieux et temporel.

26. L'Église utilise la technologie et les moyens modernes de communication (*sms*, *website*, internet, télévision, radio) au service des diocèses et éparchies pour propager le message chrétien, affronter les défis qui sont en opposition à ce message, et communiquer avec les

³ Cf. BENOÎT XVI, *Voyage Apostolique en France, Cérémonie de Bienvenue au Palais de l'Élysée* (Paris, 12.09.2008) : *La Documentation catholique* 2409 (2008) 824-25.

fideles de la diaspora. Pour parvenir à cette fin, elle envoie ses prêtres étudier à l'étranger, surtout à Rome, afin de les former au sens ecclésial, approfondir la théologie, spécialement à l'Institut Pontifical Oriental.

27. Ce faisant, certains soulignent l'apport des chrétiens orientaux pour leurs pays en relevant que la personne ne peut se réaliser pleinement en faisant abstraction de sa nature sociale, c'est-à-dire de son être «avec» et «pour» les autres. Le bien commun la concerne de près. Toutes les formes d'expression de la vie humaine en société la concernent: la famille, les groupes, les associations, les villes, les régions, les États, les communautés de peuples et de Nations. Tous, en quelque sorte, sont impliqués dans l'engagement pour le bien commun, dans la recherche constante du bien d'autrui comme s'il était le sien. Cette responsabilité revient surtout à l'autorité politique, à tous les niveaux de son exercice, parce qu'elle est appelée à créer un ensemble de conditions sociales qui permettent et favorisent pour tout être humain le développement intégral de sa personnalité.⁴

28. Bien que les chrétiens soient presque partout une faible minorité au Moyen-Orient ils sont pourtant actifs, dynamiques et rayonnants là où cela est socialement et politiquement possible. Le danger est dans le repliement sur soi et la peur de l'autre. Il faut à la fois renforcer la foi et la spiritualité de nos fidèles et resserrer le lien social et la solidarité entre eux, sans tomber dans une attitude de ghetto.

29. L'Église travaille en premier lieu à la promotion de la famille et à la défense des valeurs qui la protègent aujourd'hui des divers dangers qui menacent sa sainteté et sa stabilité. Elle encourage également, dans le contexte démographique actuel, les familles nombreuses.

Pour contribuer à la construction de la société en général, elle présente la Doctrine sociale de l'Église à ceux qui sont engagés dans les questions sociales pour offrir une alternative et une solution à la spirale de la violence qui naît des situations d'injustice aggravées de conflits ethnico-religieux. L'éducation reste l'investissement majeur. Nos Églises et nos écoles pourraient aider davantage les moins favorisés.

30. Mais c'est surtout grâce à ses activités caritatives qui s'intéressent non seulement aux chrétiens mais aussi aux musulmans et aux juifs que son action en faveur du bien commun est sensible. Ceci est réalisé tant avec l'aide généreuse provenant de la charité de l'Église à travers le monde qu'avec l'assistance concrète des Églises locales. Dans ce contexte, la pastorale de la santé constitue un domaine privilégié pour

⁴ Cf. JEAN XXIII, Encycl. *Mater et magistra* : AAS 53 (1961), p.417; *La Documentation catholique* 58 (1961) 956.

souligner le rôle des chrétiens dans la société. À cet effet, il est juste de louer l'action digne d'éloges des religieux et surtout des femmes consacrées, qui jouent un rôle de premier plan dans les œuvres de charité et la pastorale de la santé au service de tous.

31. Enfin, par cohérence avec la justice de l'Évangile, est opportun le rappel à la transparence dans la gestion de l'argent de l'Église, surtout de la part des prêtres et des évêques, pour distinguer ce qui est donné pour un usage personnel de ce qui appartient à l'Église. À ce propos, il est aussi important de préserver les biens patrimoniaux de l'Église pour garantir également une présence des chrétiens au Moyen-Orient.

B. LES DÉFIS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES CHRÉTIENS

1. Les conflits politiques dans la région

32. Les réponses aux Questions des *Lineamenta* partagent la description de la situation actuelle politico-sociale. En effet, les conflits politiques en cours dans la région ont une influence directe sur la vie des chrétiens, en tant que citoyens comme en tant que chrétiens, rendant leur situation particulièrement fragile et instable.

L'occupation israélienne des Territoires Palestiniens rend difficile la vie quotidienne pour la liberté de mouvement, l'économie et la vie sociale et religieuse (accès aux Lieux Saints, conditionné par des permis militaires accordés aux uns et refusés aux autres, pour raisons de sécurité). De plus, certains groupes fondamentalistes chrétiens justifient par l'Écriture Sainte l'injustice politique imposée aux palestiniens, ce qui rend la position des chrétiens arabes encore plus délicate.

33. En Irak, la guerre a déchaîné les forces du mal dans le pays, entre les courants politiques et entre les confessions religieuses. Elle a fait des victimes parmi tous les Irakiens, mais les chrétiens en ont été parmi les principales victimes parce qu'ils représentent la plus petite et la plus faible des communautés irakiennes. Encore aujourd'hui la politique mondiale n'en tient pas assez compte.

34. Au Liban, les chrétiens sont divisés au plan politique et confessionnel et personne n'a un projet acceptable par tous. En Égypte, la montée de l'Islam politique d'une part et le désengagement, en partie forcé, des chrétiens par rapport à la société civile, rendent leur vie sujette à de sérieuses difficultés. En outre, cette islamisation pénètre aussi dans les familles par les médias et l'école, modifiant les mentalités qui s'islamisent inconsciemment. Dans d'autres pays, l'autoritarisme, voire la dictature, poussent la population, y compris les chrétiens, à supporter

tout en silence pour sauver l'essentiel. En Turquie, le concept actuel de laïcité pose encore des problèmes à la pleine liberté religieuse du pays.

35. « Face à ces réalités différentes, les uns restent fermes dans leur foi [chrétienne] et dans leur engagement dans la société, partageant tous les sacrifices et contribuant au projet social commun. D'autres, par contre, se découragent et n'ont plus confiance dans leur société et dans sa capacité à leur procurer l'égalité avec tous les citoyens. C'est pourquoi ils abandonnent tout engagement et se retirent dans leur Église et dans ses institutions, vivant dans des îlots isolés, sans interaction avec le corps social ».⁵

2. Liberté de religion et de conscience

36. Avant de parler de liberté de conscience, il serait important de traiter des droits humains en général au Moyen-Orient. En effet, le bien de la personne humaine doit être le critère de tout système politique ou social. Tous les systèmes sont établis pour la servir. Et nous entendons par là toute la personne, esprit et corps, individu et communauté. Les droits de la personne tirent leur caractère sacré de la sainteté de Dieu qui l'a créée et l'a voulue réceptacle de droits et de devoirs, et lui a donné une conscience vivante par laquelle elle peut chercher la vérité et y parvenir sans contrainte. Il n'y a pas de contradiction entre les droits de la personne et ceux de Dieu. C'est pourquoi, celui qui ne respecte pas la créature de Dieu ne respecte pas le Créateur. Les multiples problèmes sociaux, auxquels tous sont confrontés, constituent un vaste domaine d'initiatives et de programmes communs, pour le service de la personne humaine, le respect de ses droits et l'affirmation de sa dignité.⁶ La paix, la justice et la stabilité de la région sont des conditions indispensables pour promouvoir les droits humains au Moyen-Orient.

37. En Orient, liberté de religion veut dire habituellement liberté de culte. Il ne s'agit donc pas encore de liberté de conscience, c'est-à-dire de la liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer une religion seul ou en public, sans aucune entrave, et donc de la liberté de changer de religion. La religion, en Orient, est en général un choix social et même

⁵ CONSEIL DES PATRIARCHES CATHOLIQUES D'ORIENT, 10^e Lettre Pastorale sur le chrétien arabe face aux défis contemporains « *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné* » (Rm 5,5), Édition du Secrétariat Général, Bkerké 2009, § 13 f.

⁶ Cf. CONSEIL DES PATRIARCHES CATHOLIQUES D'ORIENT, 3^e Lettre Pastorale sur la coexistence entre musulmans et chrétiens dans le monde arabe « *Ensemble devant Dieu pour le bien de la personne et de la société* », Édition du Secrétariat Général, Bkerké 1994, §36.

national, non un choix individuel. Changer de religion est perçu comme une trahison envers la société, la culture et la nation bâtie principalement sur une tradition religieuse.

38. La conversion à la foi chrétienne est vue comme étant le fruit d'un prosélytisme intéressé, non d'une conviction religieuse authentique. Pour le musulman, elle est souvent interdite par les lois de l'État. Le chrétien aussi expérimente une pression et une opposition, quoique beaucoup plus légère, de la part de la famille ou de la tribu ; mais il reste libre de changer de religion. Dans certains cas, la conversion à l'Islam ne se fait pas par conviction religieuse, mais pour des intérêts personnels, notamment pour pouvoir se libérer de ses obligations face à des difficultés d'ordre familial. Parfois, elle peut se faire aussi sous la pression du prosélytisme musulman. Certaines réponses aux *Lineamenta* affirment leur refus ferme du prosélytisme chrétien, tout en signalant qu'il est ouvertement pratiqué par certaines communautés « évangeliques ». De fait, la question de l'annonce a besoin d'une réflexion plus en profondeur, prenant en considération les différences de concepts et d'attitudes chez les musulmans et chez les chrétiens. Un dialogue sincère devrait aborder ce sujet afin d'arriver à des attitudes communes qui respectent le droit de toute personne et sa complète liberté de conscience, à quelque religion qu'il appartienne.

La position de l'Église sur ce sujet a été exprimée par le Saint-Père : «Celui qui pratique la charité au nom de l'Église ne cherchera jamais à imposer aux autres la foi de l'Église. Il sait que l'amour, dans sa pureté et dans sa gratuité, est le meilleur témoignage du Dieu auquel nous croyons et qui nous pousse à aimer».⁷

39. Pour favoriser les conditions nécessaires à une telle évolution des mentalités et de la société, d'aucuns soulignent l'importance de continuer à éduquer à la liberté, au respect de la liberté de l'autre, et au dépassement des intérêts confessionnels pour plus de justice et d'égalité devant le droit, bref à une « laïcité positive ». Certains appellent à demander que soient prises des initiatives politiques et ecclésiales internationales ou encore à insister auprès des chefs politiques pour le respect de la liberté religieuse et de la liberté de conscience.

40. Dans le domaine de l'éducation, l'Église catholique dans certains pays du Moyen-Orient jouit de grandes possibilités: ses écoles et universités accueillent des milliers d'étudiants de toute confession et condition sociale, chrétiens, musulmans, druzes et juifs; il en va de même

⁷ BENOÎT XVI, Lettre Encyclique *Deus caritas est* (25.12.2005), 31c : AAS 98 (2006) 245.

pour ses centres hospitaliers et ses services sociaux. Il va de soi qu'il faut, en même temps, continuer à former dans ce sens, les éducateurs pour les institutions susdites. Au niveau proprement ecclésial, certains insistent pour que soit menée une action pastorale qui proclame et témoigne des valeurs évangéliques du respect de ces libertés par exemple en valorisant au mieux dans nos paroisses la *Journée mondiale pour les droits de l'homme*. Les mass-médias se révèlent jouer un rôle de première importance pour propager cet esprit.

3. Les chrétiens et l'évolution de l'Islam contemporain

41. « La montée de l'Islam politique, à partir des années 1970, est un phénomène saillant qui affecte la région et la situation des chrétiens dans le monde arabe. Cet Islam politique comprend différents courants religieux qui voudraient imposer un mode de vie islamique aux sociétés arabe, turque ou iranienne et à tous ceux qui y vivent, musulmans et non musulmans. Pour ces courants, la cause de tous les maux est l'éloignement de l'Islam. La solution est donc le retour à l'Islam des origines. D'où le slogan : l'Islam est la solution [...] Dans ce but, certains n'hésitent pas à recourir à la violence ».⁸

42. Cette attitude vise d'abord la société musulmane. Mais elle a des conséquences sur la présence chrétienne en Orient. Ces courants extrémistes sont donc une menace pour tous, chrétiens, juifs et musulmans, et nous devons les affronter ensemble.

4. L'émigration

43. Avant toutes choses, il faut rappeler qu'une Assemblée synodale a une finalité proprement pastorale et qu'elle ne traite qu'indirectement et par ricochet des problèmes sociopolitiques des pays. Ceci dit, l'émigration des chrétiens et des non chrétiens du Moyen-Orient a commencé vers la fin du XIXe siècle. Les deux causes principales étaient d'ordre politique et économique. Les rapports religieux n'étaient pas des meilleurs, mais le système des « *millet* » (communautés ethno-religieuses) a assuré une certaine protection aux chrétiens au sein de leurs communautés, ce qui n'empêchait pas toujours les conflits de caractère religieux et tribal à la fois. Cette émigration s'est accentuée aujourd'hui

⁸ CONSEIL DES PATRIARCHES CATHOLIQUES D'ORIENT, 3^e Lettre Pastorale sur la coexistence entre musulmans et chrétiens dans le monde arabe « *Ensemble devant Dieu pour le bien de la personne et de la société* », Édition du Secrétariat Général, Bkerké 1994, §7.

avec le conflit israélo-palestinien et l'instabilité qu'il a causée dans toute la région, alors que la situation sociale menaçante de l'Irak et l'instabilité politique du Liban ont amplifié le phénomène.

44. Dans le jeu des politiques internationales, l'existence des chrétiens est souvent ignorée et les chrétiens en sont la première victime ; ceci constitue l'une des causes majeures de l'émigration. C'est là qu'il faudrait agir, et l'Église est invitée à s'y engager avec les moyens et les personnes dont elle dispose, au profit de tous.

Une des causes de l'émigration est la situation économique. Dans la situation politique actuelle du Moyen-Orient, il est difficile de créer une économie qui puisse procurer un niveau de vie digne pour toute la société. L'Église, de son côté, peut prendre certaines mesures en ce domaine pour réduire l'émigration, mais c'est à l'État lui-même de prendre les mesures nécessaires. En outre, dans plusieurs pays du Moyen-Orient la restriction de la liberté culturelle et religieuse, de l'égalité des chances et des droits, le peu de possibilité de participer activement à la vie politique sont des motifs importants d'émigration des chrétiens.

45. Autrement dit, seules la paix et la démocratie, si elles sont accompagnées par un développement économique suffisant – et donc aussi un développement social et culturel – des nations auxquelles appartiennent les chrétiens, peuvent modeler des milieux et des conditions dans lesquels les chrétiens, en famille ou individuellement, ne se sentent plus autant poussés à émigrer, comme c'est le cas aujourd'hui. Ici, les Églises particulières en « Occident » pourraient jouer un rôle important, dans la mesure où elles auraient la possibilité de sensibiliser les Gouvernements de leurs nations respectives à suivre des politiques aptes à contribuer au développement des Pays du Moyen-Orient à tous les niveaux.

46. Un autre aspect pourrait aider à limiter l'émigration: rendre les chrétiens, à commencer par les pasteurs, plus conscients du sens de leur présence et de la nécessité de s'engager ici et maintenant, dans la vie publique. Chacun dans son pays est porteur du message du Christ à sa société. Ce message est à porter dans les difficultés et dans la persécution.

47. D'un autre côté, il faut transformer l'émigration en un soutien nouveau, soit au pays soit aux Églises. Les rapports avec les chrétiens émigrés passent naturellement par les liens familiaux très forts, qui caractérisent les gens de cette région. Les Églises contribuent au maintien de ces liens, grâce à l'envoi de prêtres dans les pays d'émigration; ceux-

ci, en coordination avec les Églises locales et avec l'Ordinaire du lieu, assistent spirituellement les familles émigrées. Certains demandent que les évêques visitent plus souvent ces fidèles, surtout pour les communautés qui n'ont pas d'Ordinaires propres, pour renforcer le lien avec les fidèles des Églises orientales catholiques dans les pays d'émigration, au-delà du simple domaine liturgique.

48. En outre, il est possible aussi de favoriser les associations ecclésiales et non ecclésiales qui s'attachent à garder vivants et efficaces les rapports et les liens avec les communautés d'origine, sur une base nationale ou communale, selon les cas. Ainsi, certains proposent de promouvoir toute forme de jumelage : touristique, culturel, universitaire, matériel, mais aussi d'encourager les immigrants à acquérir des biens fonciers dans leur pays d'origine.

5. L'immigration chrétienne internationale au Moyen-Orient

49. Dans les pays du Moyen-Orient un phénomène nouveau et important apparaît : diverses nations accueillent des centaines de milliers d'Africains et d'Asiatiques comme travailleurs immigrants. Il s'agit le plus souvent de femmes travaillant comme domestiques, pour permettre à leurs enfants une éducation et une vie plus digne. Ces personnes sont souvent objet d'injustices sociales de la part des États qui les accueillent, d'exploitation et d'abus sexuels, soit de la part des agences qui les font venir, soit de la part des employeurs. De plus, souvent les lois et les conventions internationales ne sont pas respectées.

50. D'après les réponses reçues, cette immigration interpelle aussi nos Églises. Il y a là une responsabilité pastorale pour accompagner ces personnes, tant au plan religieux qu'au plan social. Ces immigrants se trouvent souvent confrontés à des drames, et l'Église fait ce qui est en son pouvoir et en fonction de ses ressources. Parallèlement, une éducation de nos chrétiens à la Doctrine sociale de l'Église et à la justice sociale est urgente et indispensable, pour éviter toute attitude de supériorité, voire de mépris.

C. RÉPONSES DES CHRÉTIENS DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE

51. Les réponses soulignent l'importance du témoignage chrétien à tous les niveaux. À ce propos, au Moyen-Orient, « *les valeurs évangéliques de la vie monastique apparue dès les débuts du*

christianisme»⁹ constituent un trésor d'une valeur inestimable à la fois pour l'Église Catholique et pour les Églises Orthodoxes. La vie contemplative réalise aussi sa mission à travers la prière d'intercession pour la société : pour plus de justice dans la vie politique et l'économie, pour plus de solidarité et de respect dans les rapports familiaux, plus de courage pour dénoncer les injustices, plus d'honnêteté pour ne pas se laisser entraîner dans les querelles de la cité ou dans la recherche des intérêts personnels. Hélas, de différentes réponses il ressort qu'aujourd'hui la vie contemplative est peu présente au sein des Églises catholiques orientales *sui iuris*, mais qu'elle est significative dans le Patriarcat Latin de Jérusalem.

La vie religieuse active aussi, celle des Instituts séculiers comme celle des Sociétés de vie apostolique – apparue tout d'abord en Occident –¹⁰ s'est aussi diffusée dans l'Orient chrétien, comme un fruit significatif de témoignage évangélique. Elle est fondamentalement dédiée à l'annonce de l'Évangile, à la promotion humaine dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la culture, ainsi que dans le dialogue œcuménique et interreligieux. Selon certaines réponses, les personnes de vie consacrée sont invitées à surmonter la tentation de la passivité, tout comme celle de placer les intérêts personnels avant les exigences de la foi. Elles sont appelées à être des témoins par une vie chrétienne exemplaire dans la pratique des vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, en suivant toujours plus Jésus-Christ, modèle de toute perfection.

52. Telle est l'éthique que tous les membres du Peuple de Dieu, pasteurs, personnes consacrées et laïcs, doivent se proposer de vivre, selon la vocation qui leur est propre, avec une grande cohérence de vie personnelle et communautaire, dans nos institutions sociales, caritatives et éducatives, afin que nos fidèles soient eux aussi toujours plus de véritables témoins de la Résurrection dans la société. Pour ce faire, plusieurs réponses souhaitent que la formation de notre clergé et des fidèles, les homélies et la catéchèse sachent donner au croyant un sens authentique de sa foi, en même temps que la conscience de son rôle dans la société au nom de cette foi. Il faut lui apprendre à chercher et à voir Dieu en toute chose et en toute personne, s'efforçant de le rendre présent à notre société, à notre monde, par la pratique des vertus personnelles et sociales: justice, honnêteté, droiture, accueil, solidarité, ouverture de cœur, pureté de mœurs, fidélité, etc.

⁹ JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique Post-synodale *Vita consecrata* (25.03.1996), 6 : *AAS* 88 (1996) 381.

¹⁰ Cf. *ibid.*, 9-11: *AAS* 88 (1996) 383-384.

53. Dans ce but, il faut redoubler les efforts déjà fournis pour continuer à découvrir et à former les « cadres » nécessaires, prêtres, religieux, religieuses, laïcs, hommes et femmes, afin qu'ils soient de vrais témoins de Dieu le Père et de Jésus Ressuscité dans notre société et de l'Esprit-Saint qu'Il a envoyé à son Église, pour conforter leurs frères et sœurs dans ces temps difficiles, pour maintenir et renforcer la trame du tissu social et pour contribuer à l'édification de la cité.

II. LA COMMUNION ECCLÉSIALE

54. L'Église catholique, «qui est le Corps mystique du Christ, est composée des fidèles qui sont organiquement unis dans l'Esprit Saint par la même foi, les mêmes sacrements et le même gouvernement, et qui, en se fondant en diverses communautés dont la cohésion est assurée par la hiérarchie, constituent des Églises particulières ou rites. Entre ces Églises existe une admirable communion, de sorte que la diversité dans l'Église, loin de nuire à son unité, la met en valeur».¹¹

À partir des réponses reçues, il apparaît clairement que les fidèles ont conscience que la communion chrétienne a pour fondement le modèle de la vie divine dans le mystère de la Sainte Trinité. Dieu est amour (cf. *1 Jn* 4, 8), et les rapports entre les personnes divines sont des rapports d'amour. Ainsi la communion dans l'Église entre tous les membres du Corps du Christ est fondée sur des rapports d'amour : «*Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous* » (*Jn* 17, 21). Il s'agit de vivre entre nous, au sein de chaque Église, la communion même de la Sainte Trinité. La vie de l'Église et des Églises d'Orient doit être communion de vie dans l'amour, sur le modèle de l'union du Fils avec le Père et l'Esprit. Chacun et chacune est membre dans un Corps dont la Tête est le Christ.

A. COMMUNION DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET ENTRE LES DIVERSES ÉGLISES

55. Cette communion au sein de l'Église catholique se manifeste par deux signes principaux : le Baptême et l'Eucharistie dans la communion avec l'évêque de Rome, successeur de Pierre, coryphée des apôtres (*hâmat ar-Rusul*), «principe et fondement perpétuels et visibles d'unité de la foi et de communion».¹² Le Code des Canons des Églises Orientales a codifié sur le plan des lois cette communion de vie dans l'unique Église du Christ. La Congrégation pour les Églises Orientales et les divers Dicastères romains sont également au service de cette communion.

Au plan des relations inter-ecclésiales entre catholiques, cette communion est manifestée dans chaque pays par les Assemblées de

¹¹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur les Églises Orientales Catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, 2.

¹² CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution Dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, 18.

patriarches et d'évêques, afin que le témoignage chrétien soit plus sincère, plus crédible et plus fructueux. Pour promouvoir l'unité dans la diversité, il faut dépasser le confessionnalisme dans ce qu'il peut avoir d'étroit ou d'exagéré, encourager l'esprit de coopération entre les différentes communautés, coordonner l'activité pastorale, et stimuler l'émulation spirituelle et non la rivalité. On pourrait suggérer que de temps en temps (par exemple tous les cinq ans), une Assemblée rassemble l'ensemble de l'épiscopat au Moyen-Orient.

56. Dans les villes, il arrive que les fidèles de diverses Églises *sui iuris* pratiquent dans l'église catholique la plus proche ou dans celle où ils se sentent le plus à l'aise ; on leur recommande cependant de rester fidèles à leur propre communauté d'origine, dans laquelle ils ont été baptisés. Par ailleurs, il est bon que les chrétiens se sentent membres de l'Église Catholique au Moyen-Orient, et pas seulement membres d'une Église particulière.

B. COMMUNION ENTRE ÉVÊQUES, CLERGÉ ET FIDÈLES

57. La communion dans la même Église ou Patriarcat entre les divers membres se fait sur le modèle de la communion avec l'Église universelle et le successeur de Pierre, l'évêque de Rome. Au niveau de l'Église Patriarcale, la communion s'exprime par le synode qui réunit les évêques de toute une communauté autour du Patriarche, Père et Chef de son Église. Au niveau de l'éparchie, c'est autour de l'évêque que se fait la communion du clergé, des religieux et religieuses, comme des laïcs. La prière, la Liturgie Eucharistique et l'écoute de la Parole de Dieu, sont les moments qui unifient l'Église¹³ et la ramènent à l'essentiel, à l'Évangile. À l'évêque de veiller à harmoniser le tout.

58. Les ministres du Christ, les personnes consacrées, hommes et femmes, et tous ceux qui cherchent à Le suivre de plus près portent une lourde responsabilité spirituelle et morale dans la communauté : ils devraient être modèle et exemple pour les autres. La communauté attend d'eux qu'ils vivent concrètement les valeurs de l'Évangile de manière exemplaire. On ne s'étonnera pas de constater que beaucoup de fidèles souhaitent de leur part une plus grande simplicité de vie, un réel détachement par rapport à l'argent et aux commodités du monde, une pratique rayonnante de la chasteté et une pureté de mœurs transparente. Ce Synode voudrait aider à cet examen de conscience sincère pour

¹³ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur les Églises Orientales Catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, 9.

découvrir les points forts, afin de les promouvoir et de les développer, et les points faibles, afin d'avoir le courage de les corriger.

59. Il nous faut retrouver le modèle de la communauté primitive: *« La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun. Avec beaucoup de puissance, les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus, et ils jouissaient tous d'une grande faveur. Aussi parmi eux nul n'était dans le besoin »* (Ac 4, 32-34).

Ces chrétiens constituaient une véritable communauté où les personnes se sentaient solidaires les unes des autres, non seulement dans la prière mais aussi dans la vie quotidienne. Nos Églises ont besoin de telles communautés, qui dépassent souvent le cadre des paroisses.

60. Le Synode devrait encourager les fidèles à assumer davantage leur rôle de baptisés en prenant des initiatives pastorales, notamment en ce qui concerne l'engagement dans la société, en communion avec les pasteurs de l'Église. Il recommande aussi au clergé de respecter et même d'encourager cet engagement des fidèles.

61. Les Associations et mouvements apostoliques de dimension internationale doivent toujours davantage s'adapter à la mentalité et au milieu de vie que leur offre la tradition de l'Église et celle du pays qui les accueille. Certains suggèrent que ces Associations, comme aussi les congrégations religieuses d'origine occidentale, s'intègrent dans la tradition orientale et se nourrissent de la spiritualité de l'Orient. Qu'elles aient toujours la préoccupation d'œuvrer en communion avec l'évêque et d'approfondir leur connaissance des traditions, de la culture et surtout de la langue du pays.

III. LE TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

A. TÊMOIGNER DANS L'ÉGLISE: LA CATECHÈSE

1. Une catéchèse pour aujourd'hui, par des fidèles bien préparés

62. Être chrétiens signifie être témoins de Jésus-Christ, de sa mort et de sa résurrection, ainsi que de sa présence, dans la grâce de l'Esprit Saint, au milieu des fidèles, dans l'Église et dans le monde. Les catholiques du Moyen-Orient « sont invités par le Seigneur à vivre dans *'l'espérance [qui] ne déçoit point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint- Esprit qui nous fut donné'* (Rm 5, 5). Ainsi renouvelés par Dieu, les fidèles du Christ qui sont au Liban deviendront pour tous leurs frères les témoins de son amour ». ¹⁴ Ce témoignage se transmet à autrui à travers les œuvres et la catéchèse, surtout celle mystagogique.

La catéchèse tend à faire connaître et vivre la foi, mais elle doit s'adresser aux jeunes et aux adultes, en tant que personnes et en tant que communautés de croyants. À propos des jeunes, ils pourraient eux-mêmes se faire les catéchistes des jeunes, mais ils ont besoin d'être spécifiquement préparés dans ce domaine, du fait des nombreuses difficultés qui existent dans le déroulement de cette activité particulière de formation. L'activité catéchétique est aussi du ressort des parents, qui devront être préparés à l'assurer au sein de la famille, ainsi que dans les paroisses. En-dehors de la famille, la formation catéchétique peut être assurée principalement dans l'école, les mouvements apostoliques et les communautés de base, qui peuvent fournir un soutien considérable à l'enseignement de la foi.

63. Les nombreuses réponses ont souligné l'importance de la catéchèse pour la connaissance et la transmission de la foi. La catéchèse qui s'adresse aux jeunes a pour but principal de susciter en eux le besoin d'un *directeur spirituel* qui partage avec eux des initiatives de formation spirituelle et de vie chrétienne concrète, qui les aide à surmonter les obstacles et les méfiances qui naissent du fait de vivre avec des personnes de formation humaine et religieuse différente. Mais aussi à cultiver une cohérence solide entre le catéchisme et la pratique, pour supprimer le fossé entre la vérité de la foi et la vie concrète. Dans les paroisses, dans les instituts culturels, dans les universités et les écoles catholiques, il est nécessaire d'identifier des méthodes et des moments adéquats pour ce type d'activité de formation, en vue d'une catéchèse

¹⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique Post-synodale *Une espérance nouvelle pour le Liban* (10.05.1997), 1 : AAS 89 (1997) 313.

efficace qui tienne compte des véritables problèmes et des défis actuels que doivent affronter les jeunes.

64. Il est évident qu'aucune activité ne peut avoir lieu sans des personnes qualifiées dans la transmission de la foi. Pour accomplir leur devoir, celles-ci devront acquérir une connaissance suffisante de la théologie et de la spiritualité caractéristique de l'Église à laquelle elles appartiennent. Il sera nécessaire de rappeler, en outre, que si la catéchèse se limite à l'explication de la vérité, elle ne portera pas les fruits espérés, car elle a besoin d'être confirmée par le témoignage de la vie. Le catéchiste est avant tout un témoin de l'Évangile.

2. Méthodes de catéchèse

65. Un enseignement catéchétique efficace ne peut pas, aujourd'hui, se limiter à la seule transmission orale de la doctrine théologique ou morale. La mémorisation joue toujours un rôle positif, tout comme l'enseignement par les images - en particulier à notre époque - qui privilégie l'information visuelle par rapport aux autres formes de transmission de la vérité. Cependant, l'aide que peut assurer un texte écrit est irremplaçable. Aussi, les textes sont-ils indispensables aussi dans les écoles de catéchisme ou d'enseignement religieux. Les textes liturgiques sont bien évidemment très importants dans la catéchèse, tout comme le langage des icônes.

66. Une ultérieure méthode d'enseignement et d'étude est le dialogue et la discussion en groupes restreints, où chacun peut intervenir et écouter facilement et directement, spontanément et sans conditionnement venant de l'extérieur. Afin de développer l'enseignement de la foi aux jeunes, des initiatives d'agrégation peuvent être prises, comme le mouvement scout ou les groupes liturgiques, musicaux ou autres, mais manque parfois une activité didactique efficace pour approfondir la foi qui, au contraire, trouve son espace naturel justement dans de tels centres de formation. La suggestion a été avancée de les créer là où ils n'existent pas, car ils constituent un soutien valable à la formation ou au renforcement de la connaissance de la foi chez les jeunes et les adultes.

67. Il reste que les nouveaux médias sont très efficaces pour témoigner de l'Évangile : internet (notamment pour les jeunes), radio et télévision. Nos Églises doivent pousser des jeunes à se former dans ces domaines et à les engager dans ce travail. Partout, «La Voix de la Charité» (*Sawt al-Mahabba*) et surtout TéléLumière/*Noursat* sont très appréciés, notamment là où les médias chrétiens ne peuvent exister.

68. Vivant dans des sociétés où les conflits de toutes sortes sont nombreux, la catéchèse doit pouvoir préparer les jeunes à s'y engager, forts de leur foi et de la lumière du commandement de l'amour. Que veut dire l'amour de l'ennemi? Comment le vivre? Comment vaincre le mal par le bien? Il faut insister sur l'engagement dans la vie publique comme chrétien, avec la lumière, la force et la douceur de sa foi.

69. Vu les divisions nombreuses fondées sur la religion, les clans familiaux ou politiques, les jeunes doivent être formés à dépasser ces barrières et ces hostilités internes, à voir le visage de Dieu dans chaque personne humaine, pour collaborer ensemble et construire une cité commune accueillante. Notre catéchèse doit souligner cela, surtout dans nos écoles catholiques, qui préparent les jeunes à construire un avenir fait non pas de conflits et d'instabilité, mais de collaboration et de paix.

B. UNE LITURGIE RENOUVELÉE ET FIDÈLE À LA TRADITION

70. Comme l'a déclaré le Concile Vatican II, la liturgie « est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu ».¹⁵ Et plus particulièrement, dans toutes les Églises Orientales, la Divine Liturgie exprime sa centralité, entre autre, à travers une vaste et riche variété des rites. La recherche de l'harmonie des rites, que le Concile Vatican II recommande vivement,¹⁶ peut aider à considérer ce thème si important dans l'Orient chrétien d'une façon plus attentive et éclairée. Justement parce que la liturgie est un aspect aussi fortement enraciné dans la culture orientale, sa capacité à conserver vivante la foi des chrétiens, mais aussi à attirer l'intérêt de ceux qui se sont éloignés – ou même de ceux qui ne croient pas – ne doit pas être sous-estimée.

71. À ce propos, nombreuses sont les réponses qui souhaitent un effort de renouvellement qui, tout en restant enraciné dans la tradition, tienne compte de la sensibilité moderne et des besoins spirituels et pastoraux actuels. D'autres réponses présentent quelques cas de ce renouvellement à travers l'institution d'une commission d'experts pour la réforme de la liturgie.

72. L'aspect le plus important du renouveau liturgique réalisé jusqu'à ce jour consiste dans la traduction en langue locale, principalement en arabe, des textes liturgiques et des prières

¹⁵ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution sur la Sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, 10.

¹⁶ Cf. *ibid.*, 34.

dévotionnelles pour que le peuple puisse se retrouver dans la participation à la célébration des mystères de la foi. Il est important de signaler ici que, tandis que ceux qui préfèrent conserver la langue originale sont peu nombreux, la grande majorité est encline à ajouter la langue locale à celle originale.

73. Des réponses, ressort aussi la nécessité d'entreprendre, dans un second temps, un travail d'adaptation des textes liturgiques qui devraient être utilisés pour les célébrations avec les jeunes et les enfants. Dans ce sens, le but serait de simplifier le vocabulaire, en l'adaptant adéquatement au monde et aux images de cette catégorie de fidèles. De sorte qu'il ne s'agirait pas simplement de traduire les textes anciens, mais de s'en inspirer pour les reformuler ensuite selon une connaissance approfondie du patrimoine culturel reçu, en tenant compte d'une vision actualisée du monde d'aujourd'hui. Comme cela est signalé de façon opportune, c'est là une charge qui devrait être assumée par un groupe interdisciplinaire réunissant des liturgistes, des théologiens, des sociologues, des pasteurs et des laïcs engagés dans la pastorale liturgique.

74. Les opinions favorables au renouvellement liturgique s'étendent aussi à la sphère de la piété populaire. En effet, certaines réponses jugent opportun de revoir les prières dévotionnelles de façon à les enrichir avec des textes théologiques et bibliques, de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans cet esprit, la riche expérience et l'effort réalisé dans ce sens dans l'Église latine pourraient se révéler très utiles.

75. Enfin, une réforme éventuelle de la liturgie devrait tenir compte de la dimension œcuménique. Dans ce sens – et comme cela a été mentionné par différentes réponses faisant écho au texte des *Lineamenta*,¹⁷ - la liturgie pourrait devenir un lieu fécond de collaboration, sur une base régulière, entre les catholiques et les orthodoxes. En particulier, à propos de l'épineuse question de la *communicatio in sacris*, des réponses suggèrent de former une commission mixte catholique-orthodoxe pour rechercher une solution possible. Sur ce point, la législation canonique en vigueur ne doit pas être négligée.¹⁸

C. L'ŒCUMENISME

76. La prière pour l'unité, inaugurée par Jésus lui-même (cf. *Jn* 17) a besoin d'être continuée par les disciples du Seigneur en tout temps. Le

¹⁷ Cf. ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LE MOYEN-ORIENT DU SYNODE DES ÉVÊQUES, *Lineamenta*, 60.

¹⁸ Cf. *Code de Droit Canon*, c. 844; *Code des Canons des Églises Orientales*, c. 671.

rétablissement de l'unité chrétienne est fondé sur l'enseignement du Seigneur. « Il est certain qu'une division des chrétiens s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes : la prédication de l'Évangile à toute créature ».¹⁹ Ainsi, un lien étroit lie la mission apostolique et l'œcuménisme: «*Qu'ils soient un [...] afin que le monde croie* » (Jn 17, 21). Du reste, toutes les Églises ont en commun la Bible, les deux premiers conciles, le *credo* nicéno-costantinopolitain, le premier millénaire du christianisme (avec les byzantins), les sacrements, la vénération des saints, en particulier de la *Theotokos*, la Vierge Marie.

77. Avec les chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales, les rapports ont leur fondement dans le baptême, celui-ci établissant un lien objectif de communion et d'unité et rendant possibles et nécessaires certains actes tels que la participation à la prière commune, la formation œcuménique dans les différentes institutions, en particulier dans les séminaires, l'attention aux matériels pour étudier la Bible et les Pères, la solidarité avec les frères vivant dans des situations difficiles, comme c'est le cas en Irak et en Terre Sainte. La toute première urgence est que l'enseignement religieux englobe expressément aussi l'œcuménisme, sur la base duquel tous partagent l'intention de ne pas promouvoir de publications qui puissent offenser ou troubler les autres croyances.

78. L'œcuménisme exige un effort sincère pour surmonter les préjugés, pour travailler en vue d'une meilleure compréhension réciproque, afin d'atteindre la plénitude de la communion visible dans la foi, dans les sacrements et dans le ministère apostolique. « Le dialogue œcuménique a le caractère d'une recherche commune de la vérité, en particulier en ce qui concerne l'Église ».²⁰

Ce dialogue se déroule à différents niveaux. Au niveau officiel, le Saint-Siège a assumé des initiatives envers toutes les Églises d'Orient, en collaboration avec les Églises Catholiques. Une réflexion est en cours également sur le rôle de l'Évêque de Rome pour l'unité visible des chrétiens. Dans son Encyclique *Ut unum sint*,²¹ le Pape Jean-Paul II admet la responsabilité de « trouver une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle, mais sans renoncement aucun à l'essentiel de sa mission »,²² en ayant présent à l'esprit la double tradition canonique latine et orientale. Il s'agit d'identifier des modes authentiques

¹⁹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, 1.

²⁰ JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique *Ut unum sint* (25.05.1995), 33 : *AAS* 87 (1995) 941.

²¹ Cf. *ibid.*, 88-96 et spécialement 93.95 : *AAS* 87 (1995) 973-978.

²² *Ibid.*, 95 : *AAS* 87 (1995) 978.

pour chaque tradition, le rapport entre les deux corps législatifs et les applications concrètes qui s'en suivent. L'engagement œcuménique, «loin d'être une prérogative exclusive du Siège apostolique, incombe aussi aux Églises locales ou particulières».²³

79. Les comportements adéquats et nécessaires sont, selon l'enseignement de Jean-Paul II: la prière, la sanctification, la conversion, l'échange de dons dans un rapport de réciprocité, garantie par un esprit d'amitié, de charité mutuelle, de respect, de solidarité et de justice sociale. De telles attitudes sont encouragées et assimilées à travers l'enseignement, ainsi que par une utilisation efficace des *media*, mais surtout par l'exercice de la charité des biens matériels, des biens de la santé et en assurant le plus d'aide possible.²⁴

80. Un instrument essentiel de l'œcuménisme est le dialogue, qui doit se dérouler suivant une attitude positive, pour développer la compréhension réciproque, en surmontant les méfiances et en travaillant pour défendre les valeurs religieuses, en collaborant aux projets d'utilité sociale, en facilitant la compréhension parmi les fidèles des différents pays et en améliorant leurs conditions de vie. Au vu des incompréhensions historiques, il est nécessaire de procéder à une *purification de la mémoire*, en libérant les âmes des divers préjugés, et ce en s'acceptant les uns les autres, et en travaillant ensemble pour toutes les choses communes.

81. Cette œuvre de purification s'étend aussi aux fidèles des différentes Églises et Communautés ecclésiales qui ont besoin d'être encouragés à participer à certaines expériences des autres Églises, comme peuvent l'être les moments de douleur ou de fête, en souhaitant pour leur Église ce que nous désirons pour la nôtre. En outre, la célébration des sacrements de la Confession, de l'Eucharistie, de l'Onction des malades, dans une Église autre que la sienne propre – dans les cas prévus par les normes canoniques – se révélera bénéfique.²⁵

82. Dans la sphère ministérielle, source d'édification œcuménique seront: la collaboration entre les chefs des différentes Églises, l'activité apostolique elle-même, les rencontres de prières de pasteurs, séminaristes, mouvements, instituts, personnes consacrées, ainsi que les dispositions concrètes comme la pastorale commune des mariages mixtes, la coordination de l'activité caritative, le soutien au Conseil des

²³ *Ibid.*, 31 : AAS 87 (1995) 940.

²⁴ Cf. *Code des Canons des Églises Orientales*, c. 902-908.

²⁵ Cf. *ibid.*, c. 671; CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* (25.03.1993), 102-107: AAS 85 (1993) 1082-1083.

Églises du Moyen-Orient dans le dialogue à pratiquer avec charité et humilité et à développer également dans les écoles catholiques. Deux signes sont particulièrement importants: l'unification des fêtes chrétiennes (Noël et Pâques) et la gestion commune des Lieux de Terre Sainte. La façon de gérer – avec amour et respect mutuel – les Lieux de Terre Sainte de la chrétienté, en Terre Sainte, de la part des deux Églises Orthodoxes responsables de ces lieux avec la *Custodie* de Terre Sainte, constitue un témoignage pour les Églises de la région comme pour les Églises du monde.

83. En outre, à la communion entre les chrétiens concourt leur engagement à mieux connaître leur situation et le sens de leur présence au Moyen-Orient, en s'écoulant les uns les autres avec attention et en tirant bénéfice des différences. La collaboration théologique attentive aux différentes traditions ecclésiales, la coopération dans l'étude de la Bible et de la catéchèse, le développement de la culture œcuménique grâce à des cours, des congrès, des prédications, l'enseignement de l'histoire de l'Église dans une perspective œcuménique sont des instruments qui favorisent l'esprit du dialogue, en en révélant les motivations profondes.

Enfin, puisque la présence des *media* chrétiens en langue hébraïque est faible, et même si les moyens de communication sociale civils juifs présentent une certaine ouverture à l'égard des thèmes chrétiens, on constate la nécessité de former des chrétiens de langue hébraïque pour travailler dans le secteur des *media*. De même, il serait nécessaire d'accorder une attention majeure à la formation de journalistes chrétiens de langue arabe.

84. Il est possible d'améliorer les rapports avec nos frères chrétiens non catholiques également grâce à des activités localement accessibles, comme peut l'être la participation aux confraternités qui acceptent des membres indépendamment de leur appartenance religieuse. En condamnant formellement le prosélytisme qui emploie des moyens en opposition avec l'Évangile, il faut dire une fois encore que la purification de la mémoire est nécessaire plus que jamais, cette purification qui aide tous les chrétiens à regarder en avant et en haut, vers le Seigneur qui attire tous les hommes à lui (cf. *Jn* 12, 32).

D. RAPPORTS AVEC LE JUDAÏSME

1. Vatican II : Fondement théologique du lien avec le judaïsme

85. Le rapport entre l'Église catholique et le judaïsme trouve dans le Concile Vatican II un point de référence fondamental qui ne peut être absent du débat synodal sur l'argument. Les rapports entre l'Église et les

religions non chrétiennes constituent le thème spécifique de la Déclaration *Nostra aetate*, dans laquelle une place de choix est réservée au peuple des descendants d'Abraham, en réévaluant la grandeur du patrimoine spirituel commun unissant les chrétiens et les juifs et en promouvant la connaissance et l'estime réciproques à travers des études bibliques et théologiques et le dialogue fraternel.²⁶

86. Mais l'esprit de cette Déclaration conciliaire s'inscrit dans un discours plus vaste, du fait qu'il suppose deux autres constitutions dogmatiques du même Concile : l'une sur l'Église – *Lumen gentium* – et l'autre sur la révélation – *Dei Verbum*. Ainsi, dans le premier document, les différentes images de l'Église dans le Nouveau Testament sont précédées des préfigurations vétérotestamentaires,²⁷ tandis que le Peuple de Dieu est présenté comme celui de la Nouvelle Alliance, en continuité avec le Peuple de l'Ancien Testament.²⁸ Mais c'est surtout en rangeant parmi les peuples ordonnés au Peuple de Dieu « en premier lieu, ce peuple qui reçut les alliances et les promesses, et dont le Christ est issu selon la chair »,²⁹ que la sollicitude et la bonne disposition de l'Église à l'égard du judaïsme apparaissent avec évidence.

87. Lorsqu'il considère l'Ancien Testament comme une préparation évangélique³⁰ et comme une partie intégrante de l'histoire du salut,³¹ le second document conciliaire – *Dei Verbum* – aussi met en lumière l'importance qu'assume le peuple dépositaire de la première Alliance pour l'Église. Une telle organisation de base révèle combien il est essentiel, bien que difficile, pour l'Église, d'entrer en dialogue avec « *les frères aînés* ».

2. Magistère actuel de l'Église

88. C'est sur la base de ces principes théologiques pastoraux qu'il est possible de retrouver, dans les temps récents de l'Église, différentes initiatives orientées vers le dialogue, parmi lesquelles l'institution, à Jérusalem, du Conseil interreligieux des institutions religieuses, de la Commission pour le dialogue avec les Juifs du Patriarcat latin, ainsi que

²⁶ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les Religions non chrétiennes *Nostra aetate*, 4.

²⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, 6.

²⁸ Cf. *ibid.*, 9.

²⁹ *Ibid.*, 16.

³⁰ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur la Révélation Divine *Dei Verbum*, 3.

³¹ Cf. *ibid.*, 14.

le dialogue au niveau du Saint-Siège avec le Grand Rabbin d'Israël.³² De même, le document de la Commission pour les rapports religieux avec le judaïsme,³³ indique clairement la position de l'Église à l'égard du peuple juif.

89. Les rapports entre chrétiens et juifs subissent l'influence du conflit israélo-palestinien. À ce propos, le Saint-Père a exprimé clairement la position du Saint-Siège lors de sa Visite Apostolique en Terre Sainte, au cours des deux *Cérémonies de Bienvenue*. À Bethléem, le 13 mai 2009 : « Monsieur le Président, le Saint-Siège soutient le droit de votre peuple à une patrie palestinienne souveraine sur la terre de ses ancêtres, sûre et en paix avec ses voisins, à l'intérieur de frontières reconnues au niveau international ». ³⁴ Et dans son discours à l'aéroport Ben-Gourion, de Tel Aviv, le 11 mai 2009, il a souhaité que les « deux peuples puissent vivre en paix chacun dans sa patrie, avec des frontières sûres et internationalement reconnues ». ³⁵

3. Désir et difficulté du dialogue avec le judaïsme

90. C'est dans cette même ligne que se situent les réponses aux *Lineamenta* qui signalent différentes nuances de l'argument en question selon les diversités culturelles, géographiques et sociales que présente le rapport entre l'Église et le judaïsme. À ce sujet, alors qu'émerge clairement une attitude générale de refus de l'antisémitisme, exprimé à maintes reprises et de maintes façons, il apparaît aussi avec évidence que dans tous les milieux ecclésiaux du Moyen-Orient l'antijudaïsme a été dépassé par les lignes pastorales du Concile Vatican II, au moins théoriquement. Les attitudes négatives actuelles entre les peuples arabes et le peuple juif semblent être plutôt de caractère politique, au vu de la situation de conflit, et donc des hostilités politiques. En même temps, il semble que soit assez répandue l'opinion que l'antisionisme est plutôt une position politique et qu'elle doit donc, en conséquence, être considérée comme étrangère à tout discours ecclésial. Le chrétien est appelé à apporter à toute cette situation un esprit de réconciliation basée sur la justice et l'équité pour les deux parties. Par ailleurs, les Églises du

³² Cf. ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LE MOYEN-ORIENT DU SYNODE DES ÉVÊQUES, *Lineamenta*, 61.

³³ Cf. COMMISSION POUR LES RAPPORTS RELIGIEUX AVEC LE JUDAÏSME, *Nous nous souvenons: une réflexion sur la shoah* (16.03.1998) : *L'Osservatore Romano*, EHLF 2512 (24.03.98) 6-7.

³⁴ BENOÎT XVI, *Visite Apostolique en Terre Sainte, Cérémonie de bienvenue à Bethléem* (13.05.09) : *L'Osservatore Romano*, EHLF 3083 (29.05.09) 13.

³⁵ BENOÎT XVI, *Visite Apostolique en Terre Sainte, Discours à l'aéroport Ben-Gourion de Tel Aviv* (11.05.09) : *L'Osservatore Romano*, EHLF 3083 (29.05.09) 4.

Moyen-Orient invitent à continuer de distinguer la réalité religieuse et la réalité politique.

91. Assez nombreuses ont été, dans les réponses, les mentions à des initiatives pastorales qui, bien que de caractère plutôt local et au niveau de petits groupes, révèlent le désir qu'ont les fidèles et leurs Pasteurs d'entamer le dialogue avec le judaïsme. En premier lieu, c'est la prière en commun qui est indiquée, une prière principalement à partir des Psaumes, ainsi que la lecture et la méditation des textes bibliques. La prière crée une bonne disposition chez les deux parties, qui permet d'invoquer l'Esprit pour demander les dons de la paix, du respect réciproque, de la réconciliation, du pardon mutuel et de l'aide réciproque pour construire de bons rapports interreligieux.

92. Toutefois, selon plusieurs réponses, cette initiative pose des problèmes du fait que, comme on le sait, certains versets de la Bible sont soumis à des interprétations déviantes selon une « culture de la violence ». Malgré cela, il est clair que la lecture de l'Ancien Testament ne peut qu'aider à mieux connaître la religion juive. À ce sujet, il ne faut pas oublier deux documents significatifs de la Commission Pontificale Biblique sur la lecture des Saintes-Écritures : *L'interprétation de la Bible dans l'Église* et *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*.³⁶

93. Dans ce sens, il faut reconnaître que l'intention d'approfondir aussi les traditions du judaïsme par une étude sérieuse au point de vue historique et théologique, et plus spécialement au niveau universitaire dans les Facultés théologiques, est des plus louables. Cela offrirait, en premier lieu, la possibilité de mieux connaître les différentes traditions ecclésiastiques orientales du fait de leurs rapports historiques avec les traditions juives. Ensuite, les études approfondies mentionnées plus haut ouvriraient un horizon plus éclairant pour mieux connaître le Nouveau Testament.

94. Toute la réalité juive d'aujourd'hui offre diverses possibilités de collaboration. C'est pour cette raison que l'existence d'un Vicariat patriarcal pour les chrétiens de langue hébraïque offre une aide considérable. Plusieurs réponses soulignent l'importance à Jérusalem des Vicariats patriarcaux et aussi de ceux des Églises orientales catholiques *sui iuris*. Un autre désir mis en évidence est celui d'une vie sociale

³⁶ Cf. COMMISSION PONTIFICALE BIBLIQUE, *L'interprétation de la Bible dans l'Église* (15.04.1993): *Enchiridion Vaticanum* 13, EDB, Bologna 1995, pp. 1554-1733 et *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne* (24.05.2001): *Enchiridion Vaticanum* 20, EDB, Bologna 2004, pp. 506-835.

commune pacifique, qui permette de construire la paix ensemble dans la région.

E. RAPPORTS AVEC LES MUSULMANS

95. Les rapports de l'Église catholique avec les musulmans ont aussi leur fondement dans la Déclaration du Concile Vatican II *Nostra aetate* qui affirme entre autre: «L'Église regarde aussi avec estime les musulmans qui adorent le Dieu un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes ».³⁷ Sur cette base, dans les années successives au Concile Vatican II, de nombreuses rencontres se sont tenues à différents niveaux, entre les représentants des deux religions. Est significative à ce propos l'affirmation programmatique du Saint-Père Benoît XVI au début de son pontificat. Rencontrant les représentants de diverses communautés musulmanes en Allemagne, le Pape a déclaré : « Le dialogue interreligieux et interculturel entre chrétiens et musulmans ne peut pas se réduire à un choix passager. C'est en effet une nécessité vitale, dont dépend en grande partie notre avenir ».³⁸ Comme gestes significatifs, il suffit de rappeler les deux visites du Pape Benoît XVI à la mosquée Bleue d'Istanbul (Turquie) le 30 novembre 2006, et à celle Al-Hussein Bin Talal, à Amman (Jordanie) le 11 mai 2009.

Les réponses soulignent l'importance du dialogue promu par le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, en exprimant le vœu qu'il s'élargisse toujours davantage à de vastes catégories de fidèles musulmans également.

96. Le rapport entre chrétiens et musulmans a plusieurs raisons. D'une part, comme citoyens d'un même pays et d'une même patrie, qui partageons la même langue et la même culture, comme aussi les heurs et les malheurs de nos pays. D'autre part, comme chrétiens vivant pour nos sociétés, en tant que témoins du Christ et de l'Évangile. Au cours de sa Visite Apostolique en Terre Sainte le Saint-Père, le Pape Benoît XVI, a indiqué un autre motif: « malgré la diversité de nos origines, nous avons des racines communes [...] L'islam est né dans un milieu où se trouvaient aussi bien le judaïsme que les différentes branches du christianisme : le judéo-christianisme, le christianisme antiochien, le christianisme byzantin. Toutes ces circonstances se reflètent dans la

³⁷ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les Religions non chrétiennes *Nostra aetate*, 3.

³⁸ BENOÎT XVI, *Rencontre avec les représentants de diverses communautés musulmanes* (Cologne, 20.08.05): *L'Osservatore Romano*, EHLF 2895 (23.08.05) 9.

tradition coranique, c'est pourquoi, nous avons un grand nombre de choses en commun depuis les origines et aussi dans la foi en l'unique Dieu. Par conséquent, il est important d'avoir, d'une part, un dialogue bilatéral – avec les juifs et avec les musulmans – et, d'autre part, un dialogue trilatéral». ³⁹ Dans le dialogue avec les musulmans d'une certaine importance, le riche patrimoine de la littérature arabo-chrétienne aurait aussi besoin d'être davantage mis en valeur.

Les relations entre chrétiens et musulmans sont parfois ou souvent difficiles, surtout du fait que les musulmans ne distinguent pas religion et politique, ce qui met les chrétiens en situation délicate de non-citoyens, alors qu'ils sont les citoyens de ces pays bien avant l'arrivée de l'Islam. La clé du succès de la coexistence entre chrétiens et musulmans dépend de la reconnaissance de la liberté religieuse et des droits de l'Homme.

97. Les chrétiens sont appelés à s'enraciner de manière toujours plus authentique dans les sociétés dont ils sont membres, et à ne pas s'isoler dans des ghettos, attitude défensive et de repli sur soi typique des minorités. Beaucoup de fidèles insistent sur le fait que chrétiens et musulmans sont appelés à travailler ensemble pour promouvoir la justice sociale, la paix et la liberté, et défendre les droits humains et les valeurs de la vie et de la famille.

98. D'où la nécessité de préparer l'avenir en formant les jeunes générations dans les écoles et les universités. Pour cela, on suggère la révision des livres scolaires et surtout d'enseignement religieux, pour qu'ils soient libres de tout préjugé et stéréotype sur l'autre. Il est aussi essentiel que les jeunes entreprennent des actions communes, entre musulmans et chrétiens, au service de la société, et que se crée une vraie amitié entre eux. Ainsi la religion apparaîtra comme facteur de cohésion, non de division.

99. Le dialogue de « *vérité dans la charité* » (Ep 4,15) ne consiste pas à adopter la foi de l'autre, mais à chercher à comprendre mutuellement le point de vue de l'autre, tout en sachant que nos dogmes sont profondément différents. Ce dialogue en vérité nous conduit ainsi à une connaissance réciproque et crée un espace de liberté et de respect. Ce même dialogue en vérité nous pousse à apprécier tout ce qui est positif dans la religion et la morale musulmanes, notamment leur solide foi en Dieu, et à respecter leurs convictions.

³⁹ BENOÎT XVI, *Voyage Apostolique en Terre Sainte (8-15.05.2009)*, *Entretien du Pape Benoît XVI accordé aux journalistes au cours du vol (8.05.2009)*: *L'Osservatore Romano*, EHLF 3082 (12.05.09) 16.

F. LE TÉMOIGNAGE DANS LA CITÉ

100. Pour ce qui est de la contribution des chrétiens dans la société, les défis qu'aujourd'hui, dans nos Pays, tout le monde – chrétiens, juifs, musulmans et druzes – indistinctement, doit affronter sont au nombre de deux. Face aux conflits et aux opérations militaires, les défis de la paix et de la violence ont une grande importance. Parler de paix et agir pour la paix, alors que sévissent la guerre et la violence, constitue un véritable défi. La solution des conflits est entre les mains de ceux qui promeuvent la guerre. La violence est entre les mains des forts, mais aussi des faibles qui, pour se libérer, risquent eux aussi de recourir à la violence d'un accès facile. Plusieurs de nos pays vivent la guerre et toute la région en souffre directement, depuis des générations. Et le terrorisme mondial le plus radical exploite une semblable situation.

101. Trop souvent, nos pays identifient l'Occident avec le christianisme. S'il est vrai que l'Occident a une tradition chrétienne, et s'il est vrai qu'il a des racines chrétiennes, il est aussi évident qu'aujourd'hui leurs gouvernements sont laïcs et qu'en soi la politique ne s'inspire pas de la foi chrétienne ; au contraire, elle combat même souvent certaines de ses expressions. Mais le fait que le monde musulman ne fait pas facilement la distinction entre l'aspect politique et l'aspect religieux lèse grandement les Églises de la région du Moyen-Orient : en effet, au plan concret, l'opinion publique musulmane attribue à l'Église pratiquement tous les choix des États occidentaux. Il est important d'expliquer le sens de la laïcité et de l'autonomie légitime des réalités terrestres, tel qu'il est enseigné par le Concile Vatican II.⁴⁰

102. Dans de telles circonstances, la contribution du chrétien consiste à présenter et à vivre les valeurs évangéliques, mais aussi à apporter la parole de vérité (*qaw al-haqq*) aux forts qui oppriment ou suivent les politiques désavantageuses pour les intérêts du pays, ainsi qu'à ceux qui répondent à l'oppression par la violence. La pédagogie de la paix est réaliste, même si elle risque d'être repoussée par la plupart ; elle a aussi davantage de possibilités d'être accueillie, du fait que la violence – des forts comme des faibles – a, dans la région du Moyen-Orient, porté uniquement à l'échec et à une impasse générale. Notre contribution, qui est indispensable, exige beaucoup de courage.

⁴⁰ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, 36.

1. Ambiguïté de la modernité

103. La modernité pénètre toujours plus la société. Elle le fait aussi par l'accès aux chaînes mondiales de la TV et à l'internet introduisant, dans la société civile et parmi les chrétiens, de nouvelles valeurs comme aussi une perte de valeurs. Elle se présente comme une réalité ambiguë.

D'une part, elle présente un visage attirant, qui promet du bien-être matériel, et même d'être libérés de traditions culturelles ou spirituelles oppressantes. Du reste, la modernité est aussi la lutte pour la justice et l'égalité, pour la défense des droits des plus faibles, l'égalité entre hommes et femmes, entre croyants et non-croyants, la reconnaissance des droits humains, toutes des valeurs qui caractérisent un immense progrès de l'humanité.

104. D'autre part, aux yeux du musulman croyant la modernité présente un visage athée et immoral. Il la vit comme une invasion culturelle menaçante, une source de troubles pour son système de valeurs. Il ne sait comment l'affronter : certains luttent contre elle de toutes leurs forces. La modernité attire et repousse à la fois. Dans nos écoles comme par l'intermédiaire des *media*, notre rôle est de former des personnes capables de discerner ce qui est positif de ce qui est négatif, pour ne prendre que le meilleur.

105. La modernité est aussi un risque pour les chrétiens. Nos sociétés sont menacées de la même manière par l'absence de Dieu, par l'athéisme et le matérialisme, et plus encore par le relativisme et l'indifférentisme. Nous devons nous rappeler quelle place occupe Dieu dans la vie civile et dans la vie personnelle, et nous consacrer davantage à prier, en tant que témoins de l'Esprit Saint, qui édifie et qui unit. De tels risques peuvent, tout comme l'extrémisme, facilement détruire nos familles, nos sociétés et nos Églises.

2. Musulmans et chrétiens doivent parcourir ensemble le chemin commun

106. De ce point de vue, musulmans et chrétiens doivent parcourir un chemin commun. Nous appartenons au Moyen-Orient et nous nous identifions à lui. Nous en sommes une composante essentielle. En tant que citoyens, nous partageons les responsabilités pour construire et pour assainir. En outre, pour nous, en tant que chrétiens, cela constitue un véritable engagement. De là l'obligation – à un double titre – de combattre dans nos sociétés les maux d'ordre politique, juridique, économique, social ou moral, et de contribuer à édifier une société plus juste, plus solidaire et plus humaine.

107. Ce faisant, nous suivons les traces des générations de chrétiens qui nous ont précédés : leur apport – depuis des siècles – a été immense au plan de l'éducation, de la culture et des œuvres sociales. Ils ont joué un rôle essentiel dans la vie culturelle, économique et politique de leur pays. Ils ont été les pionniers de la renaissance de la nation arabe.

108. Aujourd'hui, leur présence dans la politique est plus limitée, surtout en raison de leur nombre réduit. Malgré cela, leur rôle est reconnu dans la société, où l'Église est présente grâce aux nombreuses institutions ecclésiastiques et religieuses, et cette présence est généralement appréciée. Il est souhaitable que les laïcs chrétiens s'engagent toujours plus dans la société.

109. Il n'y a pas de laïcité dans les états à majorité musulmane, à l'exception de la Turquie : l'Islam est en général la religion d'État, la source principale de la législation, s'inspirant de la *sharia*. Quant aux prérogatives de la personne (famille et héritage dans certains pays), il existe des statuts particuliers pour les communautés chrétiennes, dont les tribunaux ecclésiastiques sont reconnus et voient leurs décisions appliquées. Toutes les Constitutions affirment l'égalité des citoyens devant l'État. L'éducation religieuse est obligatoire dans les écoles privées et publiques, mais elle n'est pas toujours garantie aux chrétiens.

110. Dans certains pays, l'État est islamique et la *sharia* est appliquée non seulement dans la vie privée, mais aussi dans la vie sociale, pour les non-musulmans également, ce qui entraîne la méconnaissance des droits humains. Quant à la liberté religieuse et à la liberté de conscience, elles sont généralement inconnues dans le milieu musulman, qui reconnaît la liberté de culte mais non la liberté de proclamer une religion autre que l'Islam, et encore moins d'abandonner celui-ci. En outre, avec le développement de l'intégrisme islamique, on voit augmenter un peu partout les attaques contre les chrétiens.

G. CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE ET IRREMPLAÇABLE DU CHRÉTIEN

111. Le chrétien a une contribution spécifique et irremplaçable au sein de la société dans laquelle il vit, pour l'enrichir des valeurs de l'Évangile. Il est le témoin du Christ et des valeurs nouvelles que celui-ci a apportées à l'humanité. C'est pour cette raison que notre catéchèse doit former en même temps des croyants et des citoyens qui agissent dans les différents secteurs de la société. Un engagement politique sans les valeurs de l'Évangile est un contre-témoignage et apporte plus de mal que de bien. En divers points, ces valeurs – en particulier les droits humains –

se trouvent en contact avec celles du musulman, d'où l'intérêt de les promouvoir ensemble.

112. Au Moyen-Orient, il existe différents conflits dont le foyer principal est le conflit israélo-palestinien. Le chrétien peut apporter une contribution spéciale dans le cadre de la justice et de la paix. Aussi est-il de notre devoir de dénoncer courageusement la violence, d'où qu'elle vienne, et de suggérer une solution qui ne passe que par le dialogue.

113. En outre, tandis que, d'une part, on exige la justice pour les opprimés, il faut, d'autre part, apporter le message de réconciliation basée sur le pardon réciproque. La force de l'Esprit Saint nous rend capables de pardonner et de demander pardon. Seule une telle attitude peut créer une humanité nouvelle. Les pouvoirs publics aussi ont besoin de cette ouverture spirituelle qu'un apport chrétien humble et désintéressé peut leur apporter. Permettre à l'Esprit de pénétrer dans le cœur des hommes et des femmes qui souffrent dans notre région à cause de situation conflictuelles, c'est là une contribution spécifique du chrétien, et le meilleur service qu'il puisse rendre à la société à laquelle il appartient.

114. Et puisque les situations des différents pays sont très variées entre elles, les applications aussi devront être différentes. En premier lieu, il est nécessaire d'éduquer le public et les chrétiens eux-mêmes à considérer avec attention la contribution qu'ils peuvent apporter dans les divers secteurs de la vie et dans les institutions civiles et politiques, car les chrétiens savent qu'il leur revient de prendre à cœur le bien commun et les problèmes communs tels que la pauvreté, l'enseignement, la lutte contre la violence et le terrorisme. Ils ont des projets de paix, pour une vie commune tranquille, en créant des rapports et des relations. Dans la société, en effet, il est de notre devoir d'enseigner et d'appeler à l'ouverture, et non au fanatisme. Cependant, nous devons, avec des moyens pacifiques, exiger aussi que nos droits soient reconnus par les autorités civiles.

115. Dans la sphère sociale, notre témoignage plus important est celui de la gratuité de l'amour pour l'homme, qui se manifeste dans les services sociaux, comme les écoles, les hôpitaux, les cliniques, les institutions académiques, en accueillant tout le monde et en proclamant notre amour pour tous en vue d'une société meilleure. Notre activité caritative envers les plus pauvres et les exclus, sans discrimination, représente la façon la plus évidente de diffuser l'enseignement chrétien. Ces services sont souvent assurés uniquement par nos institutions.

116. Dans une société musulmane, l'évangélisation peut se réaliser uniquement à travers la vie de nos communautés, mais on demande

qu'elle soit garantie aussi par d'opportunes interventions externes. De toute façon, notre tâche la plus contraignante consiste à vivre la foi dans nos actions. Vivre la vérité et la proclamer dans la charité, avec courage, est un engagement réel. Le témoignage le plus efficace est de laisser parler nos actions plus que d'utiliser les mots, en vivant fidèlement notre christianisme et en faisant preuve de solidarité dans toutes les institutions chrétiennes, en témoignant ainsi fortement de ce que nous sommes et de ce que nous vivons.

117. Nous, chrétiens, nous ne devons pas rester superficiels, nous devons aller en profondeur, pour rendre crédible tout ce qui est advenu en Terre Sainte, comme la vie du Christ et celles des apôtres, en vivant courageusement une foi adulte, même au prix de sacrifices. La prière, la concorde au sein de l'Église, la promotion de l'unité parmi les chrétiens, la vie selon l'esprit de l'Évangile, la vie intérieure, la participation à la liturgie, tels sont les véritables actes d'un témoignage convaincu et réel, auxquels tous doivent être préparés, en particulier les jeunes, selon des méthodes adaptées à leur âge et à leur culture.

CONCLUSION

QUEL AVENIR POUR LES CHRÉTIENS DU MOYEN-ORIENT ? « NE CRAINS PAS, PETIT TROUPEAU ! »

A. QUEL AVENIR POUR LES CHRÉTIENS DU MOYEN-ORIENT?

118. Nous remercions vivement les représentants des Églises particulières du Moyen-Orient qui, bien que ne disposant que d'un temps limité, ont fourni des réponses plutôt pertinentes au *Questionnaire des Lineamenta*. Celles-ci ont été élaborées dans le présent *Instrumentum laboris*. Ces contributions ont permis de mettre en lumière le souci dû aux difficultés du moment actuel mais, en même temps aussi, l'espérance, fondée sur la foi chrétienne, en un futur meilleur, riche de confiance filiale dans la Divine Providence.

L'histoire a fait que nous sommes devenus un « petit reste ». Mais nous pouvons aussi, par notre comportement, devenir aujourd'hui une présence qui compte. Depuis des décennies, la non résolution du conflit israélo-palestinien, le non respect du droit international, l'égoïsme des grandes puissances et le non respect des droits humains ont déstabilisé l'équilibre de la région et imposé aux populations une violence qui risque de les plonger dans le désespoir. La conséquence en est l'émigration des populations, notamment des chrétiens. Face à ce défi et soutenu par la communauté chrétienne universelle, le chrétien du Moyen-Orient est appelé à assumer sa vocation, au service de la société ; cela sera un facteur principal de notre présence et de notre témoignage dans nos pays.

119. Même si parfois pasteurs et fidèles peuvent céder au découragement, nous devons nous souvenir que nous sommes des disciples du Christ ressuscité, vainqueur du péché et de la mort. Nous avons donc un avenir ! Nous devons le prendre en main. Il dépend en grande partie de la manière dont nous saurons collaborer avec les hommes de bonne volonté en vue du bien commun des sociétés dont nous sommes membres. Aux chrétiens du Moyen-Orient, on peut répéter encore aujourd'hui : « *Ne crains pas petit troupeau* » (Lc 12, 32), tu as une mission, de toi dépend la croissance de ton pays et la vitalité de ton Église : elles n'advieront qu'avec la paix, la justice et l'égalité de tous ses citoyens !

B. L'ESPÉRANCE

120. L'espérance, née dans la Terre Sainte, a animé les peuples et les personnes en détresse à travers le monde pendant 2000 ans. Au milieu des difficultés et des défis, elle reste une source intarissable de foi, de charité, et de joie pour former les témoins du Seigneur ressuscité, toujours présent au milieu de la communauté de ses disciples.

121. Mais l'espérance signifie d'un côté, mettre sa confiance en la Providence divine qui veille sur le cours de l'histoire de tous les peuples ; d'un autre côté, agir avec Dieu, être « *coopérateur de Dieu* » (1 Co 3, 9), faire son possible pour contribuer à cette évolution en marche avec la grâce de Dieu, dans tous les aspects de la vie publique de nos sociétés, notamment tout ce qui concerne les droits et la dignité de l'homme, la liberté religieuse. Ainsi les générations futures auront davantage confiance en l'avenir de leur région.

122. Notre abandon à la Providence de Dieu signifie aussi de notre part plus de communion. Cela veut dire plus de détachement, plus de libération des épines qui étouffent la parole de Dieu⁴¹ et de Sa grâce en nous. Comme le recommande saint Paul : « *Que l'amour fraternel vous lie d'une affection mutuelle; rivalisez d'estime réciproque. D'un zèle sans nonchalance, d'un esprit fervent, servez le Seigneur. Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans la détresse, persévérants dans la prière* » (Rm 12, 10-12). Et le Christ nous dit : « *Si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne: Déplace-toi d'ici, et elle se déplacera, et rien ne vous sera impossible* » (Mt 17, 20; cf. Mt 21, 21).

123. C'est de tels croyants dont nos Églises ont besoin, tant au niveau de nos Chefs et Pères, qu'au niveau de nos fidèles. Des croyants qui sont des témoins, sachant que témoigner de la vérité peut conduire à la persécution. Puisse la Vierge Marie, présente avec les apôtres à la Pentecôte, nous aider à être des hommes et des femmes prêts à recevoir l'Esprit et à agir avec Sa force! Puissent les Églises particulières du Moyen-Orient accueillir encore aujourd'hui l'invitation que la Mère de Jésus adressa à Cana de Galilée : « *Tout ce qu'il vous dira, faites-le* » (Jn 2, 5).

⁴¹ Cf. la parabole des terrains, par exemple dans Mt 13, 7 et parallèles.

TABLES DES MATIÈRES

<i>Avant-Propos</i>	III
INTRODUCTION	1
A. But du Synode.....	2
B. Réflexion guidée par l'Écriture Sainte.....	3
I. L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU MOYEN-ORIENT.....	7
A. Situation des chrétiens au Moyen-Orient.....	7
1. Bref regard historique : unité dans la multiplicité.....	7
2. Apostolicité et vocation missionnaire.....	8
3. Rôle des chrétiens dans la société, malgré leur petit nombre	10
B. Les défis auxquels sont confrontés les chrétiens	12
1. Les conflits politiques dans la région.....	12
2. Liberté de religion et de conscience.....	13
3. Les chrétiens et l'évolution de l'Islam contemporain.....	15
4. L'émigration	15
5. L'immigration chrétienne internationale au Moyen-Orient.....	17
C. Réponses des chrétiens dans leur vie quotidienne	17
II. LA COMMUNION ECCLÉSIALE	21
A. Communion dans l'Église catholique et entre les diverses Églises	21
B. Communion entre évêques, clergé et fidèles.....	22
III. LE TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN	25
A. Témoigner dans l'Église: la catéchèse.....	25
1. Une catéchèse pour aujourd'hui, par des fidèles bien préparés..	25
2. Méthodes de catéchèse.....	26
B. Une liturgie renouvelée et fidèle à la tradition.....	27
C. L'Œcuménisme	28
D. Rapports avec le judaïsme	31
	45

1. Vatican II : Fondement théologique du lien avec le judaïsme	31
2. Magistère actuel de l'Église	32
3. Désir et difficulté du dialogue avec le judaïsme	33
E. Rapports avec les musulmans	35
F. Le témoignage dans la cité	37
1. Ambiguïté de la modernité.....	38
2. Musulmans et chrétiens doivent parcourir ensemble le chemin commun	38
G. Contribution spécifique et irremplaçable du chrétien.....	39
CONCLUSION: QUEL AVENIR POUR LES CHRÉTIENS DU MOYEN-ORIENT ?	
« <i>NE CRAINS PAS, PETIT TROUPEAU !</i> »	43
A. Quel avenir pour les chrétiens du Moyen-Orient?.....	43
B. L'espérance	44